



Jeux olympiques et paralympiques 2024

Promouvoir le sport pour
tous en Normandie

Avril 2019

Présenté par Sylvie Montier

Contribution

Avril 2019

Jeux Olympiques et Paralympiques 2024 : promouvoir le sport pour tous en Normandie

Présidente par intérim
Catherine LILLINI

Rapporteure
Sylvie MONTIER

Chargée de mission
Anaïs LEROUX

Sommaire

Composition de la 2 ^{ème} commission.....	6
Auditions et remerciements	7
Introduction.....	8
1. Vers une Normandie « site de préparation des Jeux Olympiques et Paralympiques Paris 2024 ».....	9
1.1. Le rôle de site de préparation des JOP	9
1.2. Les objectifs du projet	10
2. Des atouts à faire valoir pour l'accueil des athlètes olympiques et paralympiques.....	12
2.1. Des infrastructures sportives adaptées et valorisées	12
2.2. Une offre de services diversifiée	14
2.3. Des acteurs solidaires.....	16
3. Les propositions du CESER.....	17
3.1 Fédérer les acteurs du sport.....	17
3.1.1 La Région : un échelon fédérateur.....	17
3.1.2 Promouvoir l'essor du « sport valide » et du « sport handicap »	19
3.2 . Améliorer la qualité des infrastructures et l'accessibilité du territoire.....	19
3.2.1 Adapter les infrastructures	20
3.2.2 Faciliter les déplacements.....	21
3.3 . Faire de la Normandie une région olympique et sportive de référence	21
3.3.1 Impliquer la jeunesse	22
3.3.2 Renforcer le développement durable	22
3.3.3 Communiquer pour mobiliser	23
3.3.4 Impliquer le secteur associatif et les bénévoles	25
En conclusion	27
Annexes.....	29
Fiche technique 1 : Les infrastructures et l'offre de services disponibles en Normandie	31
Fiche technique 2 : Le sport : une multitude d'acteurs dynamiques	35
Annexe 1 : Équipements présélectionnés par la Région.....	43
Annexe 2: Équipements sportifs et taux d'équipement en Normandie.....	44
Annexe 3 : Carte des écoles et établissements labellisés « Génération 2024 ».....	46
Annexe 4 : Répartition des ligues et comités sur le territoire normand.	47
Annexe 5 : Précisions sémantiques.....	48
Annexe 6 : Badges numériques.....	49
Liste des sigles	50

Composition de la 2^{ème} commission,

Développement humain et qualité de vie

AMBROISE Jocelyne, Présidente	JEANPIERRE Nathalie	MESPOULHÈS Valérie
AUBRY Brigitte	JULIE Violaine	MONFORT Véra
BARON Roberte	LAFARGE Antoine	MONTIER Sylvie, Rapporteure
CHRISTOPHE Philippe	LASNON Maud	PAUL Nicole
DE LA CONTÉ Marie- Christiane	LE LEPVRIER Florence	PEIGNÉ Jacques
DECLERCQ Denys	LEFEZ Sylviane	PERRIN Emilie
DESGROUAS Gabriel	LEMARCHAND Monique	PICHEREAU-QUENTIN Aline
FERMÉ Dominique	LILLINI Catherine, Présidente par intérim	PONS Michel
FUSIL Sylvie	LONGEARD Gwenaël	RENOUF Aminthe
6 GRANIER Marc	LOUVEAU Martine	RICCI Gilles
GUILBERT Marie-Ange	MANDEL Eléonore	SARGE Nathalie
GUILLEUX Rémy	MARAIS Nicolas	TESSIER Philippe
JEANDET-MENGUAL Emmanuèle	MARIE Brigitte	THÉRIN Gérard
		VOLLE Caroline

Le comité d'étude chargé de mener la réflexion sur les « Jeux Olympiques et Paralympiques » conjointement avec la commission n° 2 était composé de :

GUILLEUX Rémy	MONTIER Sylvie, Rapporteure
LASNON Maud	PONS Michel
LILLINI Catherine, Présidente par intérim	VOLLE Caroline
MARAIS Nicolas	

Auditions et remerciements

Le CESER remercie vivement l'ensemble des personnes qui ont accepté, par leurs auditions, leurs témoignages ou leurs conseils, d'enrichir cette réflexion. *Nota : les fonctions précisées ci-dessous sont celles des personnes au moment de leur rencontre avec le CESER.*

Liste des auditionnés

- Monsieur Olivier AIMÉ, Directeur Jeunesse et Sport, Région Normandie
- Monsieur Antoine AOUN, Conseiller municipal de Caen La Mer
- Monsieur Bernard AMSALEM, Vice-Président du Comité National Olympique et Sportif Français (CNOSF), membre du comité d'experts constitué par la Région pour la soutenir dans sa candidature « Normandie base arrière des JOP 2024 »
- Madame Chantal COTTEREAU, Vice-Présidente du Conseil Départemental de Seine-Maritime en charge du Sport
- Monsieur Alain DELAMARE, Président de l'Institut Régional de Médecine du Sport et de la Santé
- Madame Clara DEWAELE, Présidente de la commission "Éducation, sport, culture et citoyenneté", 6^{ème} Vice-Présidente du Conseil Départemental du Calvados.
- Madame Sylvie FUSIL, membre de la commission par accord entre le GRAINE et CARDERE
- Madame Christelle GOUGEON, Responsable du pôle prévention promotion de la santé, Direction de la santé publique, Agence régionale de santé de Normandie
- Monsieur Daniel JEANNE, Président du Comité Régional Handisport
- Monsieur Philippe LEROUX, Président de la Ligue de sport adapté de Normandie
- Monsieur Nicolas MARAIS, Président du CROS (Comité Régional Olympique et Sportif de Normandie) et membre de la commission
- Monsieur Paul-Vincent MARCHAND, Coordonnateur de la Mission Normandie 2024 au CSN (Centre Sportif de Normandie)
- Madame Sylvie MOUYON-PORTE, Directrice régionale de la Direction Régionale et Départementale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale (DRDJSCS)
- Madame Chantal NALLET, Conseillère d'animation sportive, Pôle sport et Politique de la ville, Direction Départementale Déléguée de la Cohésion Sociale de la Seine-Maritime
- Monsieur Yann QUÉDEVILLE, Directeur technique et administratif, Stade Sottevillais
- Madame Claire ROUSSEAU, 15^{ème} Vice-Présidente de la Région Normandie chargée du « sport, de la jeunesse et de la vie associative »
- Monsieur Franck TISON, Secrétaire Général de l'Association Nationale Des Elus en charge du Sport (ANDES) et 4^{ème} adjoint délégué de Cherbourg-Octeville en charge des sports
- Monsieur Christian VANNIER, Président du Comité Départemental Olympique et Sportif (CDOS) de l'Orne et membre du CNOSF
- Madame Nathalie VIARD, Directrice de la santé publique, Agence Régionale de la Santé (ARS) de Normandie.

Introduction

Les JO dans l'histoire

Les Jeux Olympiques (JO) antiques, à l'origine destinés à pacifier les relations entre différentes cités grecques fréquemment en conflit, sont nés à Olympie il y a approximativement 3 000 ans (la première trace écrite a été datée de 776 avant J.-C.). Ces épreuves sportives célébrant le dieu Zeus, ont été interdites en l'an 393 par décret de l'empereur chrétien Théodose, au même titre que les cultes païens¹.

Les premiers JO modernes marquent une nouvelle organisation des jeux d'été qui se distinguent au fil des olympiades par l'organisation des épreuves dans un pays différent à chaque fois et se déroulent sur 16 jours maximum contre 1 à 5 pour les jeux antiques. Les femmes participent pour la première fois aux jeux à Paris en 1900 mais ne sont intégrées aux Jeux Olympiques d'hiver qu'en 1924.

Les prémices des Jeux Paralympiques (JP) se sont déroulées près de Londres en 1948, à l'initiative d'un neurochirurgien de l'hôpital de Stoke-Mandeville². Il y organise en effet, au même moment que les JO de Londres, une rencontre sportive pour ses patients paraplégiques et vétérans de la seconde guerre mondiale. Il faudra attendre 1960 pour que les premiers JP aient lieu à Rome.

L'ancrage territorial historique des Jeux Olympiques et Paralympiques (JOP) en Normandie tient au fait que la région est réputée être le « berceau » de Pierre de Coubertin. Né à Paris le 1er janvier 1863, Charles Pierre Fredy, baron de Coubertin passe, en effet, son enfance à Mirville en Seine-Maritime. Historien et pédagogue, il est connu pour être le rénovateur des Jeux Olympiques leur donnant leur forme moderne avec les Jeux d'Athènes en 1896. Autre événement marquant le lien historique de la région avec les JOP, le second Congrès olympique de l'histoire eut lieu, trois ans après celui de Paris, au Havre en 1897. Pierre de Coubertin, alors président du CIO, souhaitait à cette occasion faire reconnaître au sport une valeur égale à l'exercice intellectuel.

Les prochains JOP d'été auront lieu en 2020 à Tokyo et en 2024 à Paris. Les JOP d'hiver se dérouleront quant à eux en 2022 à Beijing³. Ceux de Tokyo seront l'occasion de faire connaître la Normandie aux équipes comme région adaptée pour l'accueil des délégations sportives pour leurs préparations olympiques.

Quelle opportunité pour la Normandie ?

L'accueil des JO par Paris en 2024 est une grande opportunité pour le territoire français dans sa globalité et pour la Normandie en particulier. Cette région est chargée d'histoire et de sites touristiques de notoriété internationale, avec ses 640 km de côtes le long desquels se trouvent le Mont-Saint-Michel, les plages du Débarquement, Étretat. La diversité de ses caractéristiques géographiques (mer, plaines, forêts, fleuve, etc...) facilite son dynamisme sportif et la pratique d'une multitude de sports de nature y compris de sports nautiques. Elle bénéficie d'un bon maillage routier

¹<https://www.google.fr/url?sa=t&rct=j&q=&esrc=s&source=web&cd=3&ved=2ahUKFwjQntyqidfgAhXcAmMBHa48CbYQFiACegQICxAC&url=https%3A%2F%2Fstillmed.olympic.org%2Fmedia%2FDocument%2520Library%2FOlympicOrg%2FDocuments%2FDocument-Set-Teachers-The-Main-Olympic-Topics%2FLes-Jeux-Olympiques-de-l-Antiquite.pdf&usg=AOvVaw0Mi1-1vBxpWmsSATs-s6g6>

² <http://www.handisport.org/historique-palmares/>

³ Le détail des sports est disponible en annexe 5.

pour accéder aux principales agglomérations équipées d'infrastructures sportives adaptées à des équipes de haut niveau mais également au site olympique de Paris : atout indéniable en comparaison des régions plus éloignées et moins bien reliées à la capitale.

Les JO 2024 représentent donc pour la Normandie un facteur d'attractivité considérable mais aussi un potentiel de développement économique. Aussi la Région a-t-elle décidé de s'investir dans l'accueil des délégations olympiques lors de leurs préparations aux JO.

Ces JO sont toujours suivis des JP. Si ces derniers souffrent encore d'une popularité limitée, en dépit de progrès manifestes ces dernières années, ils seront néanmoins une réelle opportunité pour le territoire.

Cet évènement est aussi l'occasion de faire de la Normandie une région exemplaire et précurseuse en termes de solidarité. Le rôle que pourrait jouer la Normandie en tant que site de préparation préolympique (investissements, rénovations, nouvelles infrastructures, etc.) représente un formidable tremplin sur lequel s'appuyer pour que l'accessibilité des logements, commerces, transports, monuments et autres sites touristiques soit améliorée au même titre que les équipements sportifs.

L'investissement de la Normandie autour des JOP de Paris 2024 mobilisera au maximum les acteurs du territoire dans le cadre sportif porteur de réussite et de solidarité, notamment en ce qui concerne le handisport.

1. Vers une Normandie « site de préparation des Jeux Olympiques et Paralympiques Paris 2024 »⁴

1.1. Le rôle de site de préparation des JOP

En septembre 2017, le Président de Région annonce son intention de candidater pour positionner la Normandie en « base arrière » des Jeux Olympiques de Paris en 2024, en d'autres termes en site dédié à la préparation des sportifs aux JOP. Pour contribuer à l'aboutissement de cette candidature, la Région s'est dotée d'un comité d'experts composé de personnalités expérimentées : Valérie Fourneyron⁵, Bernard Amsalem⁶, Hugues Dubosq⁷, et Emeric Martin⁸. Ces ambassadeurs de la Normandie au niveau international ont pour mission d'appuyer et de valoriser sa candidature.

Ce projet régional implique de répondre aux exigences d'un cahier des charges fixé par le Comité d'Organisation des Jeux Olympiques (COJO). Ce cahier des charges définira, à l'été 2019, les critères nécessaires à l'accueil des équipes olympiques et paralympiques durant leurs préparations. En

⁴ Plusieurs termes sont utilisés pour parler des lieux permettant aux sportifs de haut niveau de se préparer physiquement et de s'adapter aux caractéristiques du lieu de compétition (altitude, climat, etc.) pour les Jeux Olympiques et Paralympiques : « base arrière », « base avancée ». La première parfois considérée comme inadaptée en raison de la connotation qui peut sembler négative du terme « arrière », a pu être remplacée dans le langage par la seconde. Le CESER a fait le choix d'utiliser un terme sans équivoque : « site de préparation des JOP Paris 2024 » tout au long de ce rapport.

⁵ Ancienne ministre française de la Jeunesse et des Sports.

⁶ Ancien Président de la Fédération Française d'Athlétisme.

⁷ Nageur originaire du Havre, plusieurs fois médaillé de bronze aux JO.

⁸ Pongiste normand, champion paralympique aux Jeux d'Athènes.

réponse à ces critères, la Normandie pourra proposer sa candidature et ses équipements pourront figurer, en août 2020, sur un catalogue à partir duquel les délégations sportives feront leur choix de destination d'entraînement.

Il doit être précisé que les équipes paralympiques ne vont pas nécessairement s'entraîner sur le même site que les équipes valides car leurs exigences en termes d'infrastructures sont différentes. Il est important de souligner la disparité des différentes compétitions paralympiques existantes qui sont, en effet, plus complexes à mettre en place que pour les sports pratiqués par les sportifs « valides » car elles requièrent un accompagnement technique et humain spécifique ainsi que des infrastructures adaptées et accessibles.

La période de préparation se déroulera sur deux années, à partir de 2022. Pendant cette phase, la Normandie mettra l'accent sur son savoir-faire sportif et valorisera les différents atouts de la Région dans ce domaine. Elle peut en effet se prévaloir de la qualité de son accueil lors de compétitions d'envergures nationales et internationales (Tour de France, Jeux équestres mondiaux, Mondial de Handball...). En 2019, la Normandie accueillera le mondial de football féminin au Havre. En 2021, elle est candidate pour recevoir le Championnat d'Europe d'équitation et des investissements sont lancés pour la création d'un campus équin (Centre Hospitalier Universitaire (CHU) équin, imagerie, centre de recherches) dans le Calvados.

Dans ce cadre, la Région doit être prête à accueillir des délégations des JOP pendant leurs périodes d'entraînement. Cela implique une démarche volontariste afin d'adapter ses équipements sportifs et handisportifs. La communication, au-delà de la mise en valeur du territoire, aura pour but de favoriser le développement d'un partenariat actif avec l'ensemble des acteurs normands.

10

Cela implique également pour la Région d'accorder une attention particulière à l'accès au territoire, notamment le ferroviaire, qui est un facteur d'attractivité majeur. Pour 2020, des nouvelles rames de train seront mises en circulation sur les lignes Paris-Caen-Cherbourg/Trouville-Deauville et Paris-Rouen-Le Havre⁹, des travaux de mise en accessibilité aux personnes handicapées sont prévus¹⁰ dans 39 gares régionales¹¹ et une cinquantaine de gares normandes seront rénovées¹².

1.2. Les objectifs du projet

La Collectivité régionale a souhaité s'inscrire dans cette démarche afin de répondre à deux enjeux principaux : la nécessité de valoriser le maillage régional des grands équipements sportifs et de mettre en avant le savoir-faire normand en termes d'accueil et de préparation sportive.

⁹ <https://www.usinenouvelle.com/article/bombardier-devoile-le-futur-train-intercite-de-normandie.N756724>

¹⁰ Dans le cadre de la LOI n° 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées (1) et notamment son article 45I. – « La chaîne du déplacement, qui comprend le cadre bâti, la voirie, les aménagements des espaces publics, les systèmes de transport et leur intermodalité, est organisée pour permettre son accessibilité dans sa totalité aux personnes handicapées ou à mobilité réduite. »

¹¹ <https://www.normandie.fr/le-train>

¹² https://www.google.fr/url?sa=t&rct=j&q=&esrc=s&source=web&cd=2&ved=2ahUKewi87sCx1r3fAhUFThoKHcmnB_IQFjABegQICBAC&url=https%3A%2F%2Fwww.normandie.fr%2Fsites%2Fdefault%2Ffiles%2Ftous-normands.pdf&usg=AOvVaw3-w0jZhiXu1odBIG3tDpt



A travers cette candidature, elle cherche à consolider et promouvoir l'écosystème sportif de haut-niveau normand et un « réseau régional des grands équipements susceptibles d'accueillir des délégations et des compétitions lors des phases préparatoires des Jeux »¹³ Olympiques et Paralympiques. Elle souhaite ainsi pouvoir être mieux identifiée comme une destination privilégiée pour le sport de haut niveau et affirmer le sport comme un outil d'attractivité territoriale.

Pour atteindre ces objectifs elle a recensé, en collaboration avec les autres collectivités territoriales normandes, les équipements susceptibles de convenir à l'accueil des sportifs pour leur entraînement aux JOP et ceux encore à l'état de projets ou en construction qui devraient fonctionner en 2022. Elle propose la mise en place d'actions prioritaires déjà amorcées en 2018 comme l'identification des sites potentiels et la mobilisation de l'ensemble des Établissements Publics de Coopération Intercommunales (EPCI), des villes moyennes et des Départements normands pour porter une candidature unique mettant en avant les atouts et potentialités de la Normandie (infrastructures sportives, transports, hôtellerie, tourisme...).

D'autres actions restent encore à développer afin de profiter de la dynamique des Jeux pour structurer et accélérer un programme de modernisation des équipements sportifs qui permettront d'accueillir des compétitions nationales ainsi que les jeunes scolarisés dans des conditions optimales. Il faudra également activer un important lobbying au niveau international pour favoriser la venue d'athlètes et d'équipes étrangères en préparation en Normandie.

La réussite de ce projet donnera plus de poids à la proposition de la Région : à l'occasion des 80 ans du Débarquement en Normandie en 2024, faire passer la flamme olympique par les plages du Débarquement lors de son trajet pour se rendre sur le site parisien des Jeux Olympiques et Paralympiques.

¹³ <https://www.normandie.fr/jo-2024-vos-marques-prets-normandie-your-marks-get-set-normandy>

2. Des atouts à faire valoir pour l'accueil des athlètes olympiques et paralympiques

Jusqu'au déroulement des JOP 2024 à Paris et pour le développement du sport par la suite, l'impulsion de la Région doit valoriser l'image de la Normandie, non seulement pour faire face à la concurrence qui existe avec les autres régions françaises en matière d'équipements sportifs et d'infrastructures d'accueil¹⁴ mais aussi pour favoriser leur montée en gamme en faveur du sport pour tous à long terme.

Le CESER a identifié trois domaines qui sont de réels atouts à valoriser pour l'attractivité du territoire normand et pour le bon accueil de délégations d'athlètes en entraînement préolympique : des infrastructures sportives adaptées, une offre de services diversifiée et des acteurs solidaires. Il est indispensable de les faire valoir et de les faire connaître afin que la région puisse être identifiée comme adaptée à un entraînement sportif de qualité.

2.1. Des infrastructures sportives adaptées et valorisées

Une solide expérience

Le territoire normand bénéficie d'un solide maillage en équipements sportifs¹⁵, issu d'investissements publics et privés importants, qui permet l'entraînement des sportifs de haut niveau : il existe ainsi quelques équipements « dernière génération » adaptés pour le handisport comme par exemple le Gymnase Georges Hébert à Canteleu ou le stade Malherbe à Caen.

L'état des lieux réalisé en amont de la candidature de la Normandie pour accueillir les sportifs olympiques et paralympiques en entraînement, fait état de 19 équipements sportifs en projet¹⁶ sur toute la région : 9 dans le Calvados, 3 dans l'Eure, 2 dans la Manche et 5 en Seine-Maritime. D'autres rénovations vont avoir lieu pour mettre à niveau les équipements existants, comme sur le site du Centre Sportif de Normandie, qui est déjà d'un très bon niveau pour la préparation physique d'équipes puisque l'équipe de France masculine de judo s'y entraîne régulièrement. Les équipes nationales de basket en fauteuil quant à elles, viennent aussi s'entraîner en Normandie.

La Région dispose donc d'atouts en termes d'infrastructures pour la préparation des sportifs de haut niveau et doit continuer à investir en axant ses critères de rénovation sur les priorités du cahier des charges du COJO, dès qu'il sera disponible.

Elle peut aussi faire valoir son expérience dans l'accueil d'équipes de haut niveau notamment au sein de structures d'envergure (Kindarena à Rouen, stade Océane au Havre, stade Malherbe et complexe d'Ornano à Caen). Certaines expériences récentes peuvent être citées en exemple comme l'entraînement pour les JO de Londres en 2012 d'une équipe de sportifs valides accueillis au Dojo de Forges-les-Eaux, le Championnat de France de Tennis de Bagnoles de l'Orne en 2017, la Coupe Davis de tennis et le mondial de handball au Kindarena de Rouen en 2017, le Grand départ du Tour de

¹⁴ Détails annexés en fiche technique 1 : Les infrastructures et l'offre de services disponibles en Normandie.

¹⁵ Détails annexés en fiche technique 1.

¹⁶ La liste est disponible en Annexe 1.

France cycliste en 2016 au Mont-Saint-Michel, le départ de la Transat Jacques Vabre au Havre tous les deux ans, le mondial de Kayak-polo près de Clécy en 2014, ou le Meeting international d'athlétisme de Sotteville-lès-Rouen (de niveau européen) qui a lieu tous les ans.

Par ailleurs, la Région dispose d'équipements de qualité dans tout un ensemble de pratiques handisportives comme l'équitation, l'aviron, le tennis de table, le triathlon et le handball. Ces équipements permettent de proposer une grande diversité d'activités sportives pouvant être pratiquées en Normandie par les personnes en situation de handicap et constituent un point fort de la Normandie pour l'accueil des équipes handisportives à présenter au COJO.

L'équitation est une pratique sportive ancrée en Normandie par tradition. En effet, la Normandie est réputée être une « Terre de cheval » : elle se situe en première place en termes d'élevage, d'économie liée au secteur et de la pratique sportive de l'équitation¹⁷. Le patrimoine équestre de la région est implanté pour une grande part sur le territoire de l'ancienne Basse-Normandie où sont installés notamment deux haras nationaux. Les Mondiaux équestres ont été organisés en 2014 (avec la particularité qu'ils ont été accueillis sur un site aménagé pour l'occasion) en Normandie et ont laissé un héritage important pour le handisport, puisque certains investissements réalisés pour l'occasion ont pu être utilisés à long terme au sein des clubs (matériel permettant aux personnes à mobilité réduite de monter sur les chevaux par exemple).

D'autres évènements de haut niveau en handisport et en sport adapté ont aussi été organisés par les acteurs normands notamment un match « France-Angleterre » en rugby fauteuil et les Championnats de France de judo adapté en 2017 au Kindarena à Rouen.

Tous ces évènements qui ont été organisés en région ont permis le développement d'un savoir-faire des acteurs du territoire. Aussi, forte d'un projet commun porté par l'ensemble des acteurs, la Normandie a été retenue avec trois autres régions pour candidater au titre de la France à l'accueil du Championnat des Gymnasiades school summer games de 2022¹⁸, compétition qui équivaut aux Jeux Olympiques du sport scolaire. L'accueil de cette compétition est d'autant plus important qu'il témoignera, deux ans avant les JOP, de sa capacité à offrir des conditions d'activités sportives de qualité aux équipes de jeunes sportifs en termes d'infrastructures sportives, d'hébergement et de services à la personne, qui se rapprochent des critères nécessaires à l'entraînement des athlètes de haut niveau des JOP.

La Normandie devra continuer à valoriser son image lors des évènements programmés : par exemple la Coupe du monde de football féminin prévue en 2019 au Havre.

Des outils de valorisation

Le développement de la pratique de ces sports et l'inclusion des personnes en situation de handicap par le handisport sont largement liés à la volonté des ligues qui relayent, de manière plus ou moins forte, la dynamique impulsée par les politiques nationales. Il n'existe pas de fonctionnement cadré

¹⁷ <http://pole-hippolia.org/le-pole/la-filiere-equine/>

¹⁸ Les résultats seront connus en octobre 2019 <https://www.tendanceouest.com/actualite-296081-les-jeux-olympiques-du-sport-scolaire-2022-en-normandie.html>

en France, mais un pôle ressource « sport et handicap ». Les atouts de la Normandie sont aussi un bon partenariat avec l'ARS et un grand nombre de clubs labellisés¹⁹.

Une harmonisation des labels entre les 5 Départements, qui avaient auparavant chacun leurs critères de labellisation des structures sportives, a abouti à un label normand unique « Norm'Handi »²⁰ renforçant leur lisibilité. Pour aller plus loin, une plateforme web collaborative « sport et handicap »²¹ a été mise en place et présentée le 24 janvier 2019 par la DRDJSCS. Dédiée au handisport et au sport adapté, elle a été conçue pour permettre de trouver toute l'information utile pour l'exercice d'une activité sportive (clubs et aménagement adapté aux principales déficiences), notamment l'accessibilité des infrastructures aux personnes à mobilité réduite.

Elle est aussi un outil pour les clubs, qui souhaitent obtenir la labellisation « Norm'Handi » pour la qualité de l'inclusion des sportifs en situation de handicap avec les sportifs valides et trouver une formation dans le champ du sport. Le CESER salue la mise en place de cette plateforme permettant de valoriser le sport pour tous et d'orienter ses acteurs.

2.2. Une offre de services diversifiée

Des transports

L'offre de transport est en évolution afin d'améliorer la qualité des dessertes ferroviaires, et par conséquent l'attractivité du territoire. L'acquisition par la Région de nouvelles rames de train et la rénovation des gares devraient, à terme, en améliorer l'accessibilité. En termes de fréquence, la fusion des régions Haute- et Basse-Normandie a déjà permis l'augmentation du nombre de dessertes entre Rouen et Caen : deux allers-retours supplémentaires ont été ajoutés en 2017²².

Afin de permettre à toutes les équipes de sportifs d'accéder à leurs sites d'entraînement, les transports doivent être adaptés. En Normandie, il existe un dispositif à l'initiative de la Région et des Départements (Trans'sport en Normandie) qui permet d'aider les clubs pour l'acquisition d'un minibus de neuf places facilitant les déplacements sur le territoire lors de rencontres sportives. Ces minibus pourraient être mobilisés pour l'occasion.

Les équipes de sport en fauteuil nécessitent pour leurs déplacements une plus grande capacité de transport pour les fauteuils classiques et spécifiques au sport, les accompagnants, les équipes de soins, ce qui demande une organisation particulière et des moyens spécifiques parfois bénévoles (humains ou matériels). Pour accueillir en Normandie des équipes paralympiques de ce type, il sera nécessaire de mobiliser les moyens de transports adaptés et les bénévoles leur permettant l'accès aux sites d'entraînement et à des infrastructures aux normes d'accès. Le Comité Régional Handisport réalise actuellement un état des lieux des possibilités de mobilité des personnes en situation de handicap qui permettra d'identifier des axes d'amélioration.

Néanmoins, les sportifs handicapés qui utilisent un fauteuil en permanence sont peu nombreux, car pour la plupart le fauteuil constitue un équipement qui leur est nécessaire uniquement pour la

¹⁹ Détails sur les clubs labellisés annexés en fiche technique 1.

²⁰ https://claco-ministeresports.univ-lyon1.fr/icap_website/213/3645

²¹ https://claco-ministeresports.univ-lyon1.fr/icap_website/view/213

²² <https://www.paris-normandie.fr/actualites/economie/transports/deux-nouveaux-allers-retours-directs-en-train-pour-rouen-caen-FM8592362#>

pratique sportive. Les besoins en véhicules spécifiques pour permettre aux personnes en fauteuil roulant de se déplacer sont donc modérés. L'important est surtout d'apporter du confort aux passagers quel que soit leurs particularités.

Des hébergements²³

La Normandie, région touristique attractive, est équipée en hôtellerie et restauration pour recevoir tout type de public. D'autres hébergements sont également adaptés à l'accueil des délégations et des équipes (Centres de Formation d'Apprentis (CFA), pensionnats de lycées, etc.) avec différents niveaux d'exigence (services de proximité notamment des prestations de santé, de transports, etc.).

Cette offre classique comprend aussi une offre à destination des personnes en situation de handicap, identifiable notamment par la présence de la marque « tourisme et handicap » qui garantit et informe en particulier sur les services et l'accessibilité des sites. Les derniers chiffres disponibles du 31 décembre 2016 font état de 388 établissements labellisés en Normandie²⁴ : 130 en Seine-Maritime, 46 dans l'Eure, 70 dans la Manche, 86 dans la Calvados et 56 dans l'Orne.

Des services de santé et de soins²⁵

La région est bien équipée pour recevoir les athlètes en termes de structures de soins classiques (groupements hospitaliers) qui sont réparties sur tout le territoire en particulier aux abords des grandes villes : Caen, Rouen et Le Havre notamment. Elles concentrent aussi les plus grands équipements de sport et des structures de soins spécialisées dans la prise en charge des sportifs (médecine du sport, cryothérapie, etc.) ou même des chevaux athlètes (clinique vétérinaire hippique).

La sédentarité a été reconnue comme responsable de problèmes de santé et le sport comme l'une des réponses pour améliorer l'état de santé. C'est pourquoi désormais les médecins sont en capacité de prescrire des heures d'activité physique. On imagine facilement cette prescription pour des personnes valides mais moins dans le cas de personnes porteuses de handicap, alors que les possibilités de pratiquer un sport au sein d'un club se multiplient et peuvent conduire à une pratique de haut niveau.

Les universitaires normands portent un intérêt croissant à la question du sport-santé et pourront faire avancer la qualité de la prise en charge des athlètes, comme en témoigne l'organisation d'une étude unique en France²⁶, menée par une étudiante en Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives (STAPS), qui a débuté en novembre 2018²⁷. Cette recherche permettra de comprendre l'impact et les bienfaits du sport sur la santé des personnes atteintes du spectre de l'autisme.

²³ Détails sur les hébergements annexés en fiche technique 1.

²⁴ <http://www.tourisme-handicaps.org/les-labels/les-sites-labellises/>

²⁵ Détails sur l'offre de soins annexés en fiche technique 1.

²⁶ <https://www.paris-normandie.fr/actualites/societe/education/l-universite-de-rouen-lance-une-etude-nationale-sur-les-effets-du-tennis-sur-des-enfants-autistes-PE14018546>

²⁷ https://actu.fr/normandie/rouen_76540/en-seine-maritime-participez-une-etude-comprendre-bienfaits-tennis-sur-lautisme_19308372.html

2.3. Des acteurs solidaires

On peut parler de solidarité, « *Dès lors que les citoyens, dans une conception classique, ne sont pas de simples individus juxtaposés, mais un ensemble d'hommes et de femmes attachés à un projet commun [...]. Elle correspond à une attitude d'ouverture à autrui, illustrant le principe républicain de fraternité.* »²⁸. Cette solidarité fait partie intégrante des valeurs du sport avec la tolérance, le respect, l'intégrité, le courage, l'esprit d'équipe, la coopération, etc. qui sont transmises et nécessaires au bon fonctionnement des relations sociales dans leur ensemble. Le sport doit être associé à la notion de santé et d'inclusion sociale. Le projet commun implique le lien entre mobilisation pour accueillir des sportifs en préparation préolympique, et participation de la population. Les collectivités territoriales ont un rôle fondamental dans le développement de la solidarité en encourageant la pratique des activités physiques et sportives de tous les publics et notamment les scolaires.

Les JOP 2024 à Paris représentent un levier important pour le développement de la solidarité à travers le sport : ce dernier est vecteur de valeurs de respect (des règles et des individus), d'éthique, d'inclusion sociale et de bonnes pratiques. Sa capacité à favoriser l'inclusion sociale est d'autant plus importante pour les personnes en difficultés sociales et les personnes porteuses de handicap dont l'insertion dès l'enfance par le biais de l'école est parfois compliquée.

Les Jeux Paralympiques sont souvent moins considérés comme facteur d'attractivité du territoire alors même qu'ils véhiculent des valeurs du sport similaires, voire encore plus fortes au regard de la diversité d'individus qu'ils rassemblent. De même, le handisport féminin, n'a pas encore atteint un niveau de notoriété équivalent au handisport masculin. Cependant, les Jeux Paralympiques de Londres ont été plus suivis qu'habituellement et plus largement médiatisés, ce qui témoigne d'une prise en compte et d'une implication grandissante des organisateurs et des communicants. La Région pourra s'en inspirer pour l'accueil des entraînements des sportifs en situation de handicap.

Un système d'accueil solidaire d'athlètes est proposé notamment au sein des Centre Régionaux Jeunesse et Sport (CRJS) pour leur permettre de s'entraîner dans de meilleures conditions techniques que celles auxquelles ils peuvent avoir accès. Ainsi, conformément aux principes de la Charte Olympique²⁹, le dispositif « solidarité olympique » du CRJS de Petit-Couronne (76) soutient les athlètes internationaux, valorise les équipements et le territoire dans son ensemble, par l'accueil de ces sportifs.

Le développement du sport pour tous est une composante indispensable au renforcement de la solidarité du territoire. Globalement, la Normandie est bien placée dans la prise en compte et le déploiement de la démarche « sport et handicap » et bien avancée pour ce qui est de la spécificité « sport et autisme » ; en témoigne la démarche de la ministre des sports Laura Flessel lors d'une visite en Normandie, qui a souligné en avril 2018 en Seine-Maritime les « *bonnes pratiques régionales mises en place en matière d'accompagnement des publics en situation d'autisme dans le cadre du dispositif sport et autisme, remarquable dans ce département* »³⁰.

En matière de formations, une licence et un master STAPS « activités physiques adaptées » forment à l'université les futurs professionnels du sport en Normandie. Les ligues et la Commission

²⁸<http://www.vie-publique.fr/decouverte-institutions/citoyen/citoyennete/definition/definir/quelles-sont-valeurs-attachees-citoyennete.html>

²⁹ Charte Olympique, règle 5, « *La Solidarité Olympique a pour but d'organiser l'assistance aux CNO [Comités Nationaux Olympiques], particulièrement à ceux qui en ont le plus grand besoin.* »

³⁰ <https://www.paris-normandie.fr/sport/sport-et-handicap--la-normandie-a-la-pointe-GM12694031#>

départementale sport et handicap préparent, quant à elles, les futurs encadrants spécialisés et les futurs professionnels du mouvement handisportif et sport adapté.

En outre, les associations sportives « sport pour tous » prennent souvent part aux manifestations sportives valides, handisport, sport adapté ou sport pour tous et mobilisent des bénévoles lors de tous ces types d'évènements sportifs. Certains lieux sportifs restent cependant encore complexes d'accès.

3. Les propositions du CESER

La Normandie dispose de nombreux atouts qu'elle valorisera pour l'accueil des délégations sportives internationales lors de leurs entraînements aux JOP : des infrastructures et des services adaptés. Au regard du potentiel de développement que représentent ces JOP à Paris, le CESER a souhaité émettre des propositions à l'attention de la Région Normandie et des acteurs du sport afin d'orienter la dynamique, en parallèle des préoccupations économiques, vers la solidarité et le sport pour tous.

3.1 Fédérer les acteurs du sport³¹

La Collectivité régionale a souhaité impliquer le territoire normand dans son ensemble pour accueillir des délégations olympiques lors de leurs préparations en prenant l'initiative de proposer au COJO une candidature unique, en répertoriant les infrastructures appropriées et celles pouvant l'être après rénovation ainsi que les projets de construction. Le rôle pilote de la Région, déjà soutenu par l'ensemble des collectivités territoriales, est une évidence qui permet d'envisager la mobilisation de l'ensemble des acteurs normands.

3.1.1 La Région : un échelon fédérateur

La création d'un comité d'experts régional reflète la volonté de la Région de coordonner les acteurs du territoire et leurs politiques sportives.

Cette coordination donnera plus de force à la candidature normande tout en créant une dynamique commune et en resserrant les liens entre la multitude d'acteurs impliqués.

Le CESER considère effectivement que la Région représente le niveau le plus adapté pour accompagner cette dynamique, organiser le travail collectif et **mobiliser l'ensemble des acteurs du territoire sur un même projet. Il souligne l'importance de la cohésion entre les différents acteurs rassemblés par l'impulsion d'une candidature commune « Normandie base arrière 2024 » (Région, Départements, ligues, etc.) et pour cela encourage la Région à affirmer son rôle de pilote de l'engagement normand dans cette mobilisation, tout au long de la période précédant les préparations aux JOP.**

C'est pourquoi le CESER suggère que la Région, forte de son rôle fédérateur des territoires, mette en place des actions de sensibilisation vers les collectivités territoriales pour susciter les initiatives locales, en facilitant les échanges entre les co-financeurs des politiques et des infrastructures

³¹ La conception du sport, tout au long de cet avis, sera la suivante : un sport ouvert à tous c'est-à-dire à tout type d'individu avec ses caractéristiques et spécificités (genre, âge, lieu de vie, caractéristiques physiques, degré d'autonomie ou niveau de handicap, etc.) quel que soit le type de sport et les motivations.

sportives, et en les impliquant dans une dynamique de communication sur les atouts du territoire pour la préparation aux JOP. Ces investissements devront impacter le territoire en amont et en aval des périodes de préparation aux JOP. Ainsi, la Région en conservera un héritage et un dynamisme fort.

Avec les **ligues, les comités et les fédérations**, elle devra accompagner et s'impliquer dans l'organisation d'évènements sportifs d'envergure, de manifestations nationales et internationales qui pourront mobiliser l'ensemble des acteurs du sport valide, du sport pour tous, du sport adapté ou du handisport. Lors de ces évènements, les activités de lobbying en direction des sportifs pour promouvoir les possibilités d'entraînement offertes sur le territoire, devront rester un objectif prégnant. Le soutien de la Région dans le cadre de la valorisation du sport sera une opportunité pour tous les territoires en particulier pour les Communes.

Le rôle de l'Etat est également primordial et va au-delà de l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques, l'Etat ayant en charge la politique sportive nationale. Ses représentants en Région, l'ARS et la DRDJSCS, seront des partenaires majeurs pour les instances régionales notamment pour prolonger la dynamique de développement du sport insufflée par les Jeux vers la promotion du « sport santé », et du « sport cohésion sociale ».

De cette manière, la Région pourra **profiter de l'effet « booster » des JOP Paris 2024 pour promouvoir et développer l'activité physique et sportive, favoriser le développement du sport normand, la dynamique sportive et développer des complémentarités entre acteurs** (financements communs et mutualisation de moyens). Elle devra travailler conjointement avec les Départements dès la réception du cahier des charges du COJO afin de déterminer comment valoriser les points forts des différents territoires, travailler à leurs complémentarités et exploiter les compétences acquises lors des évènements organisés par le passé.

18

La nouvelle gouvernance du sport qui est en construction représente une réelle opportunité car elle prévoit une plus grande implication des collectivités territoriales compétentes en matière de sport.

Le CESER encourage la Région à se saisir de cette opportunité et s'investir pleinement dans la construction des orientations de la nouvelle politique sportive³² lors de la conférence régionale du sport et de la conférence des financeurs. Le CESER lui propose notamment d'encourager le mécénat privé grâce à ses compétences en matière de développement économique et à celles de l'Agence de Développement pour la Normandie (ADN).

Il l'incite, par ailleurs, à saisir le tremplin des JOP pour créer une dynamique de développement pour et par le sport. A titre d'exemple, les jeux équestres mondiaux en Normandie ont mobilisé les établissements sociaux pour participer à l'évènement, afin de l'ouvrir au maximum aux spectateurs, aux pratiquants, aux bénévoles. S'inspirant de cet évènement, la Région aura la possibilité de mettre à contribution les acteurs de l'éducation populaire et ceux des établissements médico-sociaux, de repérer les talents sur le territoire et de profiter de l'engouement pour susciter l'innovation sociale autour du sport.

³² Détails sur la nouvelle gouvernance du sport annexés en fiche technique 2. Pour rappel : cette agence nationale, composée d'acteurs regroupés en collèges ayant pour but la construction d'une vision commune du développement du sport en France, a été créée le 1er mars 2019 et alimentera la réflexion sur le projet de loi « sport et société » prévu au printemps 2019. Des conférences régionales du sport seront organisées pour construire le projet sportif de chaque territoire, projet examiné ensuite lors de conférences des financeurs qui élaboreront les projets de financement correspondants.

La Normandie dispose d'un réseau de services de proximité développé et de qualité : services d'accueil, restauration - traiteur, pressing, etc. Il sera opportun de les faire connaître et de les mobiliser pour accompagner les équipes, comme cela a pu se faire lors du mondial de handball à Rouen en 2017.

3.1.2 Promouvoir l'essor du « sport valide » et du « sport handicap »

Le CESER a observé une prise en compte insuffisante de l'aspect « sport et handicap » au sein des politiques sportives. Or, le contexte jusqu'à 2024 donne l'occasion aux acteurs sportifs de s'engager à promouvoir les sports dans une conception d'inclusion des personnes en situation de handicap.

La condition de la réussite du projet est précisément l'implication de tous dans la réalisation de ce projet commun avec la volonté de renforcer la solidarité en Normandie et tendre autant que possible vers un territoire « 100% inclusif ».

Aussi, le CESER insiste sur la nécessité de mettre l'accent sur le développement du « sport et handicap » dans l'ensemble des projets qui émergeront de la dynamique des JOP. Le sport de haut niveau, olympique et paralympique, doit être développé en complémentarité avec le sport pour tous et faire de la Normandie un exemple dans le domaine du handisport, du sport adapté et également du « sport ensemble ».

Des initiatives comme le Handiday, qui est une compétition de « sport-ensemble » organisée à Blainville-sur-Orne par le Comité Régional Handisport de Normandie, devraient être multipliées. Cette compétition destinée aux jeunes de 6 à 20 ans propose 8 disciplines valides ou handicapés moteur et a vocation à changer le regard sur le handicap dans le sport. L'accueil des équipes lors de leur préparation préolympique permettrait d'accélérer ce changement.

Par ailleurs, la programmation plus fréquente de compétitions et l'organisation de matchs amicaux de sport ensemble, de sport adapté et de handisport devrait être généralisée aux sites sportifs conformes et capables de mobiliser des bénévoles pour les recevoir, dans le but de valoriser le sport et ses valeurs auprès de tous.

Pour préparer l'accueil des entraînements en amont des JOP, il sera nécessaire d'encourager la mobilisation des équipes encadrantes – scolaires, périscolaire ou éducatives – et des associations (Associations jeunesse, handicap, centres d'hébergement et de réinsertion sociale) dans l'organisation de projets auprès des jeunes normands, dans l'optique d'attirer ces jeunes vers le bénévolat sportif. Aussi, le CESER propose à la Région de mettre en place un AMI (Appel à Manifestation d'Intérêt) afin d'encourager l'émergence de projets innovants visant l'insertion et le développement des liens sociaux des jeunes – en situation de handicap et valides – par le sport, en particulier lorsqu'ils se trouvent en zone rurale, dans une situation d'isolement ou de précarité (mineurs non accompagnés, jeunes migrants).

3.2. Améliorer la qualité des infrastructures et l'accessibilité du territoire

L'attrait de la région pour les sportifs de haut niveau est étroitement associé à la qualité des équipements, de l'accueil sur les sites retenus par le COJO et des moyens à disposition pour se rendre sur ces lieux d'entraînement. Par conséquent, la Région doit se démarquer sur ces aspects en accompagnant les acteurs du territoire à se préparer au mieux aux exigences des délégations olympiques et paralympiques.

3.2.1 Adapter les infrastructures

L'amélioration de la qualité des infrastructures est à prioriser afin de disposer d'une offre la plus large possible d'équipements respectant toutes les normes en vigueur en matière d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite sportives, spectatrices ou accompagnantes, mais aussi d'équipements mis à disposition des sportifs. Des investissements financiers conséquents, de la part des différentes collectivités territoriales, seront nécessaires pour arriver au meilleur niveau d'infrastructures.

Aussi, le CESER propose de réaliser un suivi et une évaluation conjointe de l'avancée des travaux de montée en gamme prévus sur les équipements sportifs recensés au sein des contrats de territoire et sur ceux présélectionnés pour répondre aux critères d'accueil des délégations olympiques et paralympiques. La Région pourra ainsi disposer d'une meilleure visibilité et adapter, le cas échéant, le niveau de priorité des travaux au travers d'avenants aux contrats de territoire.

La préparation à l'accueil des délégations sportives lors de leurs entraînements avant les JOP nécessitera la mise aux normes et en accessibilité des équipements sportifs par le biais de l'intervention d'entreprises. Bien que les procédures d'appel d'offre ne permettent pas aux collectivités de faire appel prioritairement aux entreprises du territoire pour permettre un développement économique local, la Région pourrait néanmoins les mobiliser et les soutenir en communiquant sur les besoins d'aménagement et sur l'intérêt à participer aux appels d'offre en Normandie dès aujourd'hui.

Pour répondre aux critères du cahier des charges fixé par le COJO, des travaux de rénovation des bâtiments ou autres évolutions seront nécessaires. Pour mobiliser le tissu économique et repérer les entreprises intéressées en amont, la Région pourrait, dans un premier temps, mettre en place un AMI afin que les acteurs du territoire, notamment les entreprises du bâtiment, soient particulièrement attentifs aux différents projets durant cette période. Dans un second temps, en collaboration avec les services de l'ADN, elle gagnerait à informer sans attendre les entreprises sur les différentes opportunités qui vont s'ouvrir à elles, les inciter à s'en saisir, au moyen d'une activité de conseil « aménagements sites d'entraînements JOP ».

Dans ce cadre, les savoir-faire spécifiques des entreprises comme le développement de produits innovants ou la mise en accessibilité pourront être mis en lumière et valorisés.

De nombreux labels permettent d'identifier par exemple des lieux, villes ou équipements accessibles aux personnes porteuses de handicap moteur, visuel, etc., comme c'est le cas du label « tourisme et handicap ». Dans le cadre actuel, il serait opportun de miser sur une labellisation permettant la valorisation des atouts du territoire normand pour l'accueil de tous au sein des infrastructures.

Faire appel aux entreprises du territoire et aux savoir-faire locaux (label Handibat³³) pour qu'un maximum de lieux publics et d'infrastructures sportives soient accessibles aux personnes en situation de handicap (parcours touristiques, transports, infrastructures sportives) devrait notamment être une priorité pour la Région. Par conséquent, le CESER l'invite à soutenir l'adaptation des lieux et infrastructures publiques (sportives, touristiques, ...) afin de tendre vers l'exemplarité et de faire de l'accessibilité un atout essentiel pour la Normandie.

³³ <https://www.handibat.info/>

3.2.2 Faciliter les déplacements

En complément des infrastructures, le CESER a identifié la qualité du réseau de transports comme facteur d'attractivité pour les sportifs et leurs équipes. L'accès aux sites d'entraînement et la facilité des déplacements vers les lieux d'implantation des services de santé notamment, jouent un rôle déterminant dans le choix des délégations pour leur site de préparation. Par conséquent, la Région doit poursuivre son action visant à tout mettre en œuvre pour atteindre les objectifs d'amélioration de la qualité des transports et des mobilités.

Des services de transport pourront être proposés aux délégations ayant choisi un site normand pour leur préparation aux JOP. La Collectivité régionale, dont les compétences en matière de transport ne cessent de croître, a toute légitimité pour accompagner les aménagements favorisant les déplacements en transports collectifs notamment, et en collaboration avec les Départements, par la mise en accessibilité de tous les bus et les cars aux personnes à mobilité réduite afin que les sportifs porteurs de handicap se déplacent aisément. Ces aménagements faciliteront les déplacements de tous et seront des atouts tant lors des entraînements aux JOP qu'à long terme.

Durant la période des entraînements aux Jeux à partir de 2022, le CESER invite la Région à proposer des « services spécifiques à la demande » pour un déplacement plus aisé des délégations, en mettant en circulation des trains régionaux spéciaux ou des cars affrétés pour les amener sur leurs sites d'entraînement.

La Région collabore avec les Départements pour la mise en place d'un dispositif à succès : « Trans'sport en Normandie », dispositif qui permet de soutenir financièrement l'achat de véhicules collectifs pour les clubs sportifs de la région.

Au regard du succès de ce dispositif mais aussi des demandes encore nombreuses des clubs, le CESER souligne la nécessité de poursuivre cette action en maintenant l'effort budgétaire sur ces financements avec les Départements. Par ailleurs, le CESER suggère que soit étudiée, en accord avec les clubs concernés, la possibilité d'une collaboration pour l'utilisation mutualisée de ces véhicules collectifs lors des déplacements des sportifs et handisportifs en entraînement.

3.3. Faire de la Normandie une région olympique et sportive de référence

Le Président du Comité d'Organisation des Jeux Olympiques français, Tony Estanguet, a annoncé la création d'un label « Terre de Jeux 2024 » à destination des collectivités territoriales en novembre 2018. Ce label incite les territoires à s'inscrire dans une dynamique de développement du sport grâce au levier que représentent les JOP à Paris.

Le CESER partage largement cette proposition et souhaite que les acteurs de la région s'inscrivent totalement dans ce projet. Dans cette perspective, il incite la Région, les Départements et les collectivités volontaires à répondre à la démarche de labellisation « Terre de Jeux 2024 » impulsée par le COJO. Il souhaiterait que l'accent soit mis sur deux des critères de labellisation :

- **La démultiplication des programmes de sensibilisation aux bienfaits du sport en matière d'inclusion des personnes en situation de handicap, en matière d'éducation, en matière de santé**

- **La pérennité des aménagements afin qu'ils puissent continuer à être utilisés par tous les normands après 2024.**

Le CESER considère que ce label est une opportunité forte d'encourager les territoires à s'animer autour du sport et des JOP 2024 : organiser des colloques sur le thème « sport et santé », des olympiades dans les lycées, une semaine « préparation des JOP » sur le modèle de la « semaine du goût » pour faire découvrir les sports olympiques en sont quelques exemples.

3.3.1 Impliquer la jeunesse

La Région encourage et accompagne les sportifs de haut niveau en priorité. Le CESER suggère que la pratique du sport dès le plus jeune âge soit également encouragée dans la mesure où elle permet à long terme de préparer les futurs sportifs de haut niveau.

Il considère la pratique sportive comme un moyen de construction de l'individu et d'expression pour tous les âges, notamment des jeunes. Aussi, les conseillers pédagogiques « EPS »³⁴ devraient être sensibilisés et mobilisés, aux côtés du réseau associatif, pour inclure davantage le sport dans les établissements scolaires les moins bien dotés. A titre d'exemple, un label national « génération 2024 » a été créé afin de mobiliser les jeunes des établissements scolaires (lycées, collèges et écoles élémentaires) autour de l'esprit olympique. Il doit permettre aux dits établissements de s'investir en développant des projets structurants avec les clubs sportifs du territoire en participant aux événements promotionnels olympiques et paralympiques, en accompagnant ou accueillant des sportifs de haut niveau et en leur ouvrant les portes des équipements sportifs des établissements. Au 22 janvier 2019, 18 lycées, 24 collèges et 49 écoles élémentaires répartis sur toute la Normandie³⁵ ont été labellisés depuis le début du processus de labellisation, pour une durée de 3 ans.

22

Le CESER souhaite que davantage d'établissements soient impliqués dans la démarche « génération 2024 ». Il suggère donc à la Région d'inciter les acteurs du territoire, en particulier l'Éducation Nationale mais aussi les collectivités territoriales et les associations sportives et culturelles, à se mobiliser dans ce sens. Les bonnes pratiques des établissements labellisés et les retombées pour le sport, les JOP et le sport-handicap devront être valorisées.

Pour compléter ce label, le CESER propose que soit créé, avec l'Éducation Nationale et les collectivités territoriales, un évènement annuel normand mobilisant tous les jeunes autour du sport pour tous avec pour objectif la promotion et la diffusion des valeurs du sport (respect, « fairplay ») et de la citoyenneté. Cet évènement centré sur la pratique des sports pourra prendre appui sur des expériences ou des initiatives existantes.

3.3.2 Renforcer le développement durable

Le développement durable traverse désormais toutes les thématiques de société, y compris le sport et l'organisation de grandes manifestations sportives. Le COJO s'est d'ailleurs donné pour objectif de prendre en compte ces questions dès le début du projet. En effet, il prévoit de faire de ces JOP 2024 des Jeux précurseurs, respectant les Accords de Paris sur le climat³⁶ en interdisant les voitures aux abords des sites et en favorisant un approvisionnement alimentaire bio, local ou certifié.

³⁴ Education Physique et Sportive

³⁵ La localisation des établissements est détaillée en annexe 3.

³⁶ <https://www.apc-paris.com/cop-21>

Le CESER encourage la Région à s'investir aux côtés des autres collectivités territoriales afin de proposer des sites de préparation « durables » ou « écoresponsables » qui représenteront un atout supplémentaire d'attractivité du territoire.

Selon le CESER, la meilleure manière d'y parvenir serait de généraliser à toutes les manifestations sportives les démarches telles que la mise en place du tri sélectif des déchets, l'organisation d'un système de gobelets réutilisables ainsi que la redistribution des aliments non consommés (petits fours, sandwich, etc...) aux plus démunis par le biais d'organismes comme la banque alimentaire.

En complément de ces deux démarches (impliquer la jeunesse et renforcer le développement durable), la Région pourra encourager les associations à avoir recours au dispositif Service civique de type VTT (Volontaires Tout Terrain) permettant aux jeunes de prendre part à l'organisation des manifestations sportives et des entraînements aux JOP. Ce dispositif parrainé par Michaël Jeremiasz, quadruple médaillé en tennis aux JOP, engage les jeunes volontaires à s'impliquer « pour des événements sportifs inclusifs et durables »³⁷.

3.3.3 Communiquer pour mobiliser

Communiquer sur le sport dans toute sa diversité



La Région a fait le choix de porter la voix de l'ensemble des acteurs du sport de Normandie en élaborant une candidature unique valorisant les sites adaptés aux préparations préolympiques. **Dans l'optique de compléter cette mobilisation des fédérations et du mouvement sportif normand, elle devra également impulser, au moyen d'une mobilisation forte des acteurs concernés**

³⁷ <http://www.jeunes.gouv.fr/actualites/actualites-interministerielles/article/lancement-de-volontaires-tout>

indirectement par ce projet, une communication soutenue. Les autres collectivités territoriales pourront mettre au service de cet évènement leurs capacités de communication à différentes échelles.

La Collectivité régionale a, depuis longtemps, placé le sport de haut niveau dans ses priorités d'actions notamment avec la mise en place de la Team Normandie³⁸ : 22 sportifs de haut niveau dont un handisportif sont accompagnés par la Région et sont des ambassadeurs du sport à l'échelon national et international pour faire connaître la région et en développer l'attractivité auprès du monde sportif. Ces membres de la Team et les autres athlètes sont des acteurs indispensables du lobbying, par exemple lorsqu'ils utilisent les réseaux sociaux pour illustrer leurs entraînements ou leurs loisirs dans la région, ils font la promotion des équipements sportifs et des lieux touristiques où ils se sont rendus.

Pour accentuer ce rôle primordial de la Team Normandie, la Collectivité pourra l'inviter à participer autant que possible aux évènements liés aux préparations pour les JOP 2024 notamment « génération 2024 ». En outre, associer fréquemment la Team aux actions mises en œuvre dans le cadre du développement du sport pour tous et renforcer sa diversité – en favorisant l'inclusion d'autres athlètes en situation de handicap au sein du groupe – permettrait de mieux communiquer sur le sport-handicap et les Jeux Paralympiques.

Par ailleurs, le CESER propose, grâce à un partenariat entre le Comité Régional du Tourisme (CRT), l'agence d'attractivité et la Région, la construction d'un pack touristique « accessibilité pour tous » en direction des sportifs et de leurs accompagnants, relié à un Système d'Information Géographique (SIG) normand. Il serait un outil pour les ambassadeurs de la Normandie pour faire la promotion du territoire (label handi-tourisme, accessibilité, confort d'usage des infrastructures sportives, des transports et des hébergements) et attirer les délégations.

Ce lobbying à l'extérieur du territoire doit absolument s'intensifier aux JO et aux JP de Tokyo qui regrouperont en un même lieu les délégations qui rechercheront des lieux d'entraînement pour les JOP suivants. Les acteurs du sport et du sport-handicap normands présents sur place devront faire connaître la qualité de l'accueil des équipes en Normandie (clubs, infrastructures, services, dispositifs de soins, accompagnement, bénévoles), en accordant une attention particulière aux délégations d'Australie, du Canada et des Etats-Unis qui, au regard du lien historique tissé avec la région notamment par le Débarquement, pourront être intéressées pour s'entraîner en Normandie. Ces JOP seront l'occasion d'inciter plus de sportifs de haut niveau à devenir ambassadeurs du sport et du handicap sur le territoire³⁹ et en dehors du territoire, pour promouvoir les sports et la Normandie en tant que site de préparation des JP 2024.

Communiquer sur le sport-santé

Un des principaux atouts de la pratique sportive est son effet bénéfique sur la santé. Ce constat est prouvé : le sport permet de favoriser le maintien ou le retour à une bonne santé, il est vecteur de solidarité, de lien social et d'épanouissement. Cependant, la sédentarité croissante des individus pose des problèmes de santé publique contre lesquels l'État entend lutter. Depuis 2016, le code de la

³⁸ <https://www.normandie.fr/team-normandie>

³⁹ <https://www.seinemaritime.fr/actualites/handicap/sensibilisation-au-handicap-florian-merrien-au-service.html>

santé publique autorise les professionnels de santé à prescrire une activité sportive à leurs patients⁴⁰.

Le CESER considère que la période des préparations aux JOP à Paris est propice à la promotion de l'activité physique et sportive pour tous et à tous les âges. C'est pourquoi la communication doit être adaptée en conséquence.

La mobilisation de l'ensemble des acteurs dans leur champ de compétence doit aboutir à une démocratisation de la pratique du sport.

Pour faciliter ce changement dans les modes de vie, le CESER propose à la Région associée à l'ARS et à l'Agence d'attractivité, de structurer la communication sur les bienfaits du sport pour la santé, à commencer par la création d'une plateforme web inspirée de la plateforme collaborative Sport et Handicap⁴¹. Cet outil incitatif, qui permettrait aux normands d'accéder facilement à un maximum d'informations sur un support unique, pourrait détailler par exemple la localisation des structures sportives sur leur territoire, les moyens d'y accéder, les horaires, les services proposés, les publics visés (jeunes, seniors...), etc. Il y serait recensé les bonnes initiatives et les opportunités à saisir comme par exemple les appels à candidature lancés par l'ARS⁴² pour la promotion de « *l'activité physique et sportive adaptée, destinée aux personnes âgées vivant en établissement hébergeant des personnes âgées dépendantes (EHPAD) et à domicile* ».

La Région, en parallèle de la communication autour du sport-santé, pourrait **organiser des conférences et des campagnes de sensibilisation pour promouvoir le sport-santé sous toutes ses formes**, en collaboration avec l'ARS, le mouvement sportif, la DRDJSCS, la Caisse d'Assurance Retraite et de Santé Au Travail (CARSAT). La sensibilisation à cette démarche, ou la formation le cas échéant, devrait être **orientée vers les animateurs sportifs et les personnels soignants afin qu'ils puissent accompagner les publics concernés notamment les malades chroniques et les personnes âgées ou les personnes en perte d'autonomie.**

3.3.4 Impliquer le secteur associatif et les bénévoles

Le monde associatif et les équipes bénévoles sont fortement sollicités lors de tout évènement sportif, en particulier lors des JOP et de l'accueil des équipes et des athlètes en préparation. Dès lors, les associations du territoire devraient fidéliser des équipes de bénévoles aux profils variés (hommes, femmes, polyglottes, personnes en situation de handicaps, valides, sportifs, non sportifs, jeunes et seniors) et leur permettre d'acquérir de l'expérience afin de proposer le meilleur service possible. **Dès aujourd'hui, il est indispensable de travailler pour développer le bénévolat futur, informer, recruter et organiser des volontaires pour accompagner ces évènements.**

⁴⁰ Selon la LOI n°2016-41 du 26 janvier 2016 - art. 144, Article L1172-1, « Dans le cadre du parcours de soins des patients atteints d'une affection de longue durée, le médecin traitant peut prescrire une activité physique adaptée à la pathologie, aux capacités physiques et au risque médical du patient. »

⁴¹ https://claco-ministeresports.univ-lyon1.fr/icap_website/view/213

⁴² <https://www.normandie.ars.sante.fr/promotion-de-lactivite-physique-et-sportive-adaptee-au-sein-des-ehpad>

A cet effet, le CESER suggère à la Collectivité régionale d'inscrire le projet « Normandie site d'entraînement aux JOP 2024 » dans la démarche d'expérimentation « badgeons la Normandie ». Ce projet, qui compte 14 membres à l'été 2018⁴³, travaille sur le développement du système de badges numériques en Normandie, permettant la reconnaissance de compétences non reconnues par les formations diplômantes. Dans ce cadre, un badge numérique normand⁴⁴ devrait être créé dans le but de rendre visibles et de valoriser les capacités liées au bénévolat sportif, notamment pour les entraînements aux JOP 2024. Emis par la Région, il pourrait apporter une reconnaissance officielle des compétences acquises par un bénévole lors de son implication au cours d'une **manifestation sportive**. Qui plus est, cette initiative serait un élément structurant dans la démarche de la Normandie lors de sa candidature au label *Terre de Jeux 2024*.

La totalité du réseau associatif doit être impliquée car l'accueil des délégations nécessitera des compétences diverses. Pour exemple, la présence de délégations étrangères impliquera le recours à des traducteurs. Un travail partenarial en réseau pourra alors se faire entre le mouvement sportif, les établissements scolaires ou *Normandie Universités* afin de créer des projets pédagogiques autour des langues étrangères et trouver des bénévoles traducteurs.

⁴³ DRAAF de Normandie, CIBC Emploi Conseil, Le Dôme, Région Normandie, Chambres d'Agriculture de Normandie, Pôle ATEN, MFR de Normandie, FERMES D'AVENIR, Université de Caen Normandie, Réseau des APP Normandie, Réseau Canopé Normandie, Ligue de l'enseignement de Normandie, Ligue de Normandie 37, CEMEA de Normandie.

⁴⁴ Extrait de la page : <https://usbeketrica.com/article/comment-les-badges-numeriques-ont-debarque-en-normandie>, Schéma détaillé en annexe 6.

En conclusion

Le CESER soutient la décision de la Région Normandie de porter une candidature unique et cohérente à la préparation des Jeux Olympiques de 2024. Rassemblant les territoires dans un projet commun, cette initiative est une opportunité pour le sport en Normandie qui permettra une amélioration de la qualité de vie de l'ensemble des Normands grâce aux pratiques sportives.

Cette occasion unique est porteuse de développements considérables. La Normandie fera valoir son attractivité, son dynamisme en appelant tous les acteurs socio-économiques à s'inscrire dans ce projet qui, une fois réalisé, apportera une marque historique indélébile.

L'opportunité est ainsi donnée à la Région de s'appuyer sur le sport, enjeu global de société : vecteur de santé, outil d'éducation, créateur de lien et d'inclusion sociale, pour mobiliser tous les citoyens autour du développement du sport.

Les perspectives ouvertes par les préparations aux JOP sont multiples, autant que le sont ses pratiques. Le sport peut ainsi être « valide », « handicap », « cohésion sociale », « professionnel », « compétition », « sénior », « bien-être », « pour tous », « solidarité », « loisir », « santé », « jeunesse », « citoyenneté », etc.

C'est la pratique de tout un territoire, la reconnaissance de sa nécessité pour la santé tout au long de la vie, et de son développement de l'enfance à l'âge sénior, de son impact pour la cohésion sociale et les liens intergénérationnels, dans et au dehors de la compétition, qui est valorisée.

La Normandie dispose de 5 années pour préparer l'événement. Elle devra, notamment par le lobbying, mettre en évidence ses nombreux atouts. Les Jeux de 2020 à Tokyo doivent permettre de promouvoir auprès des délégations internationales, les mérites du territoire, la qualité de son accueil, son savoir-faire, et son implication dans le développement des Jeux Paralympiques. Les acteurs Normands présents à Tokyo devront jouer un rôle d'ambassadeurs auprès des athlètes, des équipes internationales et de leurs délégations.

Le CESER a identifié plusieurs axes de développement connexes à l'accueil des entraînements préolympiques, qui lui semblent prioritaires à mettre en œuvre au regard de la situation de la région.

D'abord, la Collectivité devra continuer à affirmer son rôle fédérateur des acteurs du sport en poursuivant ses efforts d'implication dans la nouvelle gouvernance et pour le développement du sport pour tous : personnes valides ou en situation de handicap. Ensuite, la Région pourra aussi user de ses compétences pour faire de la Normandie un territoire exemplaire en matière d'accessibilité des infrastructures (sportives, de transports, de services et de tourisme) aux personnes en situation de handicap. Enfin, pour devenir une référence dans le domaine de l'accueil de compétitions et de sportifs, le CESER suggère à la Collectivité régionale d'accentuer le caractère éco-responsable des manifestations sportives organisées, d'encourager l'implication de la jeunesse et du secteur associatif et d'engager une communication efficace pour la mettre en valeur.

Annexes

Fiches techniques

Fiche technique 1 : Les infrastructures et l'offre de services disponibles en Normandie

Le premier atout identifié par le CESER est la proximité de Paris, en termes de distance, de climat et de temps pour s'y rendre quel que soit le mode de transport (route, train.).

Quatre points principaux sont d'importance capitale pour la bonne préparation des sportifs et définissent, par conséquent, l'attractivité du territoire pour un sportif professionnel de haut niveau (indépendamment de l'accueil humain : bénévoles, implication du secteur associatif, etc.) : les équipements sportifs, l'hébergement, les soins médicaux et les transports.

Équipements sportifs

Pour permettre l'accueil de délégations étrangères lors de leurs entraînements, les équipements sportifs devront répondre à des critères précis définis par un cahier des charges fixé par le COJO (Comité d'organisation des Jeux olympiques) en amont des JOP dont la parution est prévue à l'été 2019.

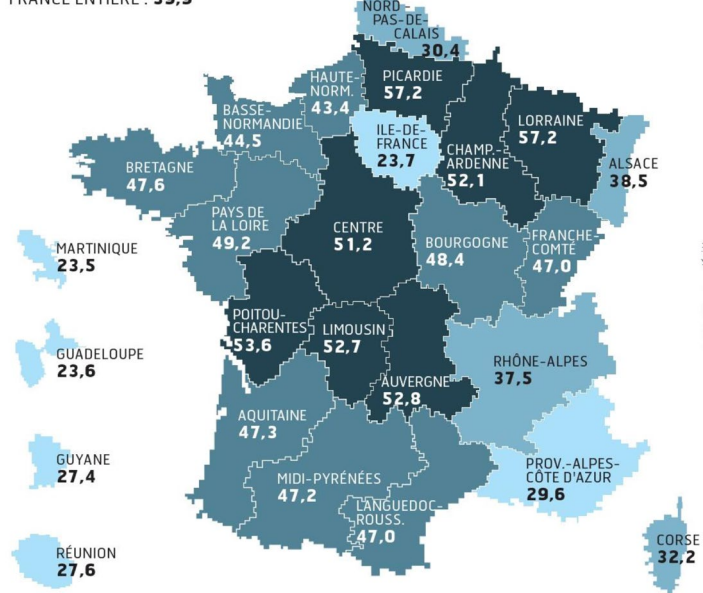
Au regard de cette carte⁴⁵ qui date, il faut le préciser, de 2011, la Normandie, relativement bien dotée en équipements sportifs, se trouve en situation de grande concurrence des régions voisines du site des Jeux Olympiques et Paralympiques car elles sont également bien équipées (les Pays de la Loire) et même mieux équipées (la Picardie et la région Centre). Par ailleurs, le nombre d'équipements sportifs pour 10 000 habitants⁴⁶ en Normandie est en augmentation puisqu'il est passé de 43,95 en 2011 à 50,3 en 2018. Cette hausse place la Normandie dans une meilleure situation que la moyenne nationale - la proportion de 2011 (39,9) est de 49,6 en 2018 - mais l'augmentation reste moins importante. Ces mesures restent relatives car elles ne donnent pas d'indication quant à la nature des équipements sportifs, au nombre

LA CARTE RÉGIONALE DES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

NOMBRE POUR 10.000 HABITANTS

■ DE 20 À 30 ■ DE 30 À 40 ■ DE 40 À 50 ■ DE 50 À 60

FRANCE ENTIÈRE : 39,9



⁴⁵ https://images.lesechos.fr/archives/2011/LesEchos/20941/ECH20941028_1.jpg

⁴⁶ Tableau des « Équipements sportifs et taux d'équipement » disponible en annexe 2.

d'habitants par région et aux disparités entre départements mais permettent néanmoins de situer le poids des équipements de la Normandie par rapport aux régions limitrophes.

Le territoire dispose déjà d'infrastructures sportives de très haut niveau (à Caen, Rouen, et au Havre notamment), de 70 équipements de niveau international avec un accès proche des structures médicales et paramédicales de qualité, d'un centre de préparation haut-niveau (CSN) implanté sur 13 hectares à Houlgate et de trois centres de ressources de haut-niveau (à Caen, Le Havre et Petit-Couronne).

D'ici 2024, des investissements supplémentaires en termes d'infrastructures sont prévus par la Région pour des rénovations et des constructions d'équipements sportifs structurants, susceptibles de convenir à l'accueil des entraînements préolympiques. Dans un premier temps, la Région mobilisera 18 millions d'euros en 2019 pour la rénovation du CSN à Houlgate, dans l'optique de développer l'attractivité de la Normandie et l'accueil de ces sportifs.

Transports

La Normandie est une région bien desservie par le réseau routier. L'accès à la région parisienne est facilité en venant de Caen ou de Rouen par l'autoroute A13. Les lignes de train devraient permettre notamment de se rendre à la gare Saint-Lazare en à peine plus d'une heure de Rouen, en deux heures de Caen et en trois heures de Cherbourg dans les conditions optimales.



La fiabilité des transports ferroviaires est sans aucun doute un facteur d'attractivité important auquel il faut porter attention. En effet, celle des trains normands en particulier ceux en direction de la région parisienne est à ce jour mise en cause et s'est traduite par une réputation de trains défaillants ; image qui peut être dissuasive pour des voyageurs tels que les équipes sportives de haut niveau notamment.

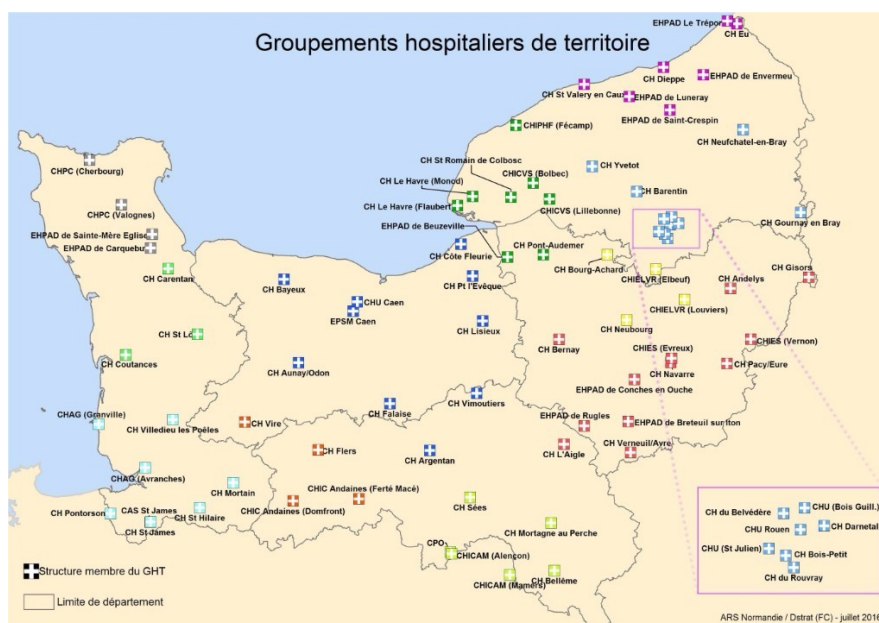
Outre la fiabilité, la bonne accessibilité des trains aux personnes en situation de handicap et aux personnes à mobilité réduite est une priorité pour l'attractivité du territoire. Les gares normandes

Offre de soins⁵⁰

Préparation, récupération... les sportifs de haut niveau ont besoin de soins et d'un suivi médical spécifique. La répartition des équipements de santé et leur qualité constitue un gage d'attractivité transversale du territoire et un énorme avantage pour l'accueil des équipes olympiques et paralympiques lors de leur entraînement en amont des JOP 2024.

La Normandie dispose d'établissements de soin de qualité pour prendre en charge les sportifs dont deux Instituts Régionaux (Centre Régional médico-sportif à Caen et Institut Régional de Médecine du Sport à Bois-Guillaume), quatre centres de cryothérapie (CryoCotentin à Cherbourg, Olypur à Caen, Cryo Santé Sport à Rouen, Cryo IMPR à Hérouville-Saint-Clair) et un grand nombre d'établissements de thalasso-thérapie (à Granville, Bagnoles-de-l'Orne, Ouistreham, Cabourg, Houlgate, Deauville et Trouville).

De plus, le territoire est maillé de groupements hospitaliers de qualité pour soigner les sportifs (en complément des équipes de soignants qui se déplacent habituellement avec les délégations sur les lieux de préparation aux Jeux Olympiques et paralympiques) d'une médecine du sport impliquée dans le handisport par la réalisation de prothèses spécifiques et d'un (CHU) agréé⁵¹ « antenne médicale de prévention du dopage » (Rouen) complété par une implantation au CHU de Caen.



Le soin équin n'est pas en reste, puisque la région dispose d'une clinique vétérinaire hippique qui représente un atout supplémentaire pour les entraînements aux épreuves équestres des JOP et les soins équins : le Cirale à Goustranville. Ce centre de santé équine unique en Europe, spécialisé dans la santé des chevaux athlètes et équipé des dernières technologies, sera adossé à un campus équin en 2021⁵² auquel seront rattachées les activités d'enseignement et de recherche en santé équine transférées par l'école nationale vétérinaire de Maisons-Alfort⁵³.

⁵⁰https://actu.fr/normandie/aigle_61214/sante-les-onze-groupements-hospitaliers-de-territoire-en-normandie_6191202.html

⁵¹ <https://www.legifrance.gouv.fr/eli/arrete/2018/6/12/SPOV1816328A/jo/texte/fr>

⁵²<https://www.normandinamik.cci.fr/avec-lextension-du-cirale-goustranville-fait-un-pas-de-plus-vers-un-grand-campus-equin-international/>

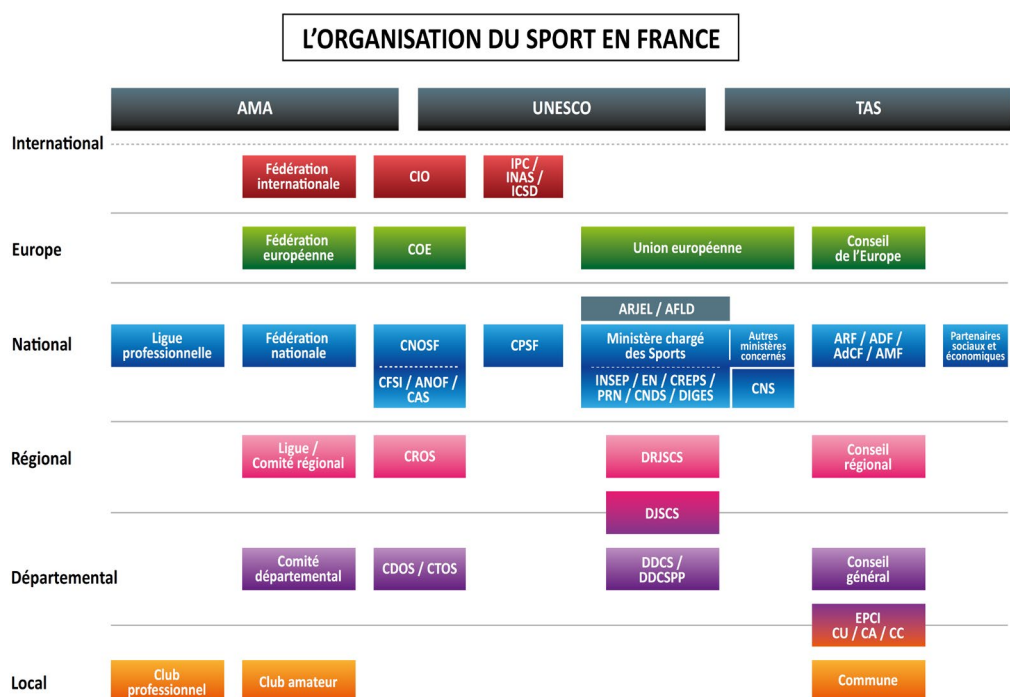
⁵³ <https://www.ouest-france.fr/normandie/sante-equine-l-ecole-d-alfort-se-transporte-en-normandie-6087140>

Fiche technique 2 : Le sport : une multitude d'acteurs dynamiques

La compétence « sport » est déclinée par les collectivités territoriales. En effet, la loi de réforme des collectivités territoriales de 2010 et la loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) de 2015 par son article 28 ont confirmé le maintien d'une clause de compétence partagée entre les Communes, les Départements et les Régions. Selon le ministère des sports, « les collectivités locales contribuent à hauteur de 30 % à la dépense sportive globale. Elles sont propriétaires de 80 % du parc d'équipements sportifs. »⁵⁴.

Les collectivités agissent en collaboration avec les différentes entités délégataires de l'État, en particulier les CROS, les CDOS.

Les acteurs du sport français sont organisés de la manière suivante :



Source : <http://www.sports.gouv.fr/organisation/organisation-du-sport-en-france/Organigramme-11095/article/Organigramme-du-Sport-en-France>⁵⁵

Cette présentation des acteurs du sport met en lumière la multitude d'entités concernées à tous les niveaux. La Région a pris l'initiative de rassembler les propositions des territoires dans le but de construire une candidature unique. La multitude d'intervenants et d'acteurs territoriaux gagne ainsi en lisibilité tout en ouvrant la voie à un renforcement de la collaboration entre ces acteurs.

⁵⁴ <http://www.sports.gouv.fr/organisation/organisation-du-sport-en-france/les-principaux-acteurs/article/Les-collectivites>

⁵⁵ Liste des sigles annexée page 46.

L'Etat et le ministère des sports

L'État s'engage dans le développement de la pratique sportive en général. Des pôles ressources nationaux, placés sous sa tutelle, ont pour mission de faire connaître les bonnes pratiques, de valoriser les expériences innovantes et de proposer des outils aux acteurs en matière de « Sport et handicap », « Sport de nature », « Sport, égalité, mixité et citoyenneté », « Sport et santé ».

Par ailleurs, une nouvelle gouvernance du sport est en cours de construction⁵⁶ avec la mise en place d'instances de concertation au niveau national et au niveau territorial. Cette agence nationale, composée d'acteurs regroupés en collèges ayant pour but la construction d'une vision commune du développement du sport en France, a été créée le 1^{er} mars 2019 et alimentera la réflexion sur le projet de loi « sport et société » prévu au printemps 2019. Des conférences régionales du sport seront organisées pour construire le projet sportif de chaque territoire, projet examiné ensuite lors de conférences des financeurs qui élaboreront les projets de financement correspondants.

Il développe également un « plan national sport-santé-bien-être » qui vise à promouvoir le sport en réduisant les inégalités sociales d'accès à sa pratique et en développant l'activité physique à visée thérapeutique (sport sur prescription médicale – adapté si besoin –). Les principales politiques « pour tous » déclinées par le ministère des sports ciblent la pratique sportive des femmes, l'éducation et l'insertion, le handicap, l'école et les sports de nature.

L'ARS mène en Région la politique de santé publique sous la tutelle du ministère de la santé et s'investit également dans le développement du sport en tant que copilote du plan *Sport-santé-bien-être* avec la DRDJSCS depuis 2013. En région, ce plan vise à promouvoir le sport pour tous notamment pour les publics qui en sont les plus éloignés : les personnes atteintes de maladies chroniques, les personnes âgées, les personnes en situation de handicap et les populations défavorisées soutenues par les politiques de la ville. Elle incite notamment les médecins à prescrire de l'activité physique aux patients tout en faisant le lien avec les clubs qui disposent de l'encadrement et des équipements adaptés à ce type de pratiques.

Selon l'organisme d'étude et de prospective « France stratégie »⁵⁷, l'objectif national affiché par le Gouvernement est d'augmenter de 3 millions le nombre de pratiquants dans le pays d'ici 2024, en agissant notamment sur les représentations collectives, l'aménagement des villes et l'accompagnement des publics spécifiques. C'est un enjeu majeur pour la Région normande.

Les acteurs régionaux

La Région, outre la compétence partagée avec les autres collectivités territoriales, dispose de la compétence en termes d'infrastructures, de sport-jeunesse et de l'aménagement du territoire. Elle prend en charge la construction et la réhabilitation des infrastructures sportives d'intérêt régional, celles permettant de garantir l'accès des lycéens et apprentis à la pratique sportive et subventionne les clubs sportifs de tous niveaux.

La région compte 7 619 clubs sportifs en région qui accueillent 750 000 licenciés, 10 clubs professionnels et 550 athlètes listés en haut-niveau, tous sports confondus. Le comité régional

⁵⁶ <http://www.maire-info.com/imprimer.asp?param=22330>

⁵⁷ <https://www.strategie.gouv.fr/publications/activite-physique-pratique-sportive-toutes>

handisport fédère plus de 1 000 licenciés handisports en Normandie et la ligue de sport adapté recense 4 000 licenciés.

Il faut souligner, pour la bonne compréhension de ces chiffres, que le nombre de licenciés ne représente qu'une faible part du nombre de pratiquants réguliers, en particulier pour les sportifs en situation de handicap. Une partie de ces derniers pratique sans être licenciée avec l'accompagnement des structures spécialisées au sein desquelles ils sont pris en charge et d'autres sont pratiquants de sports « de nature » par exemple.

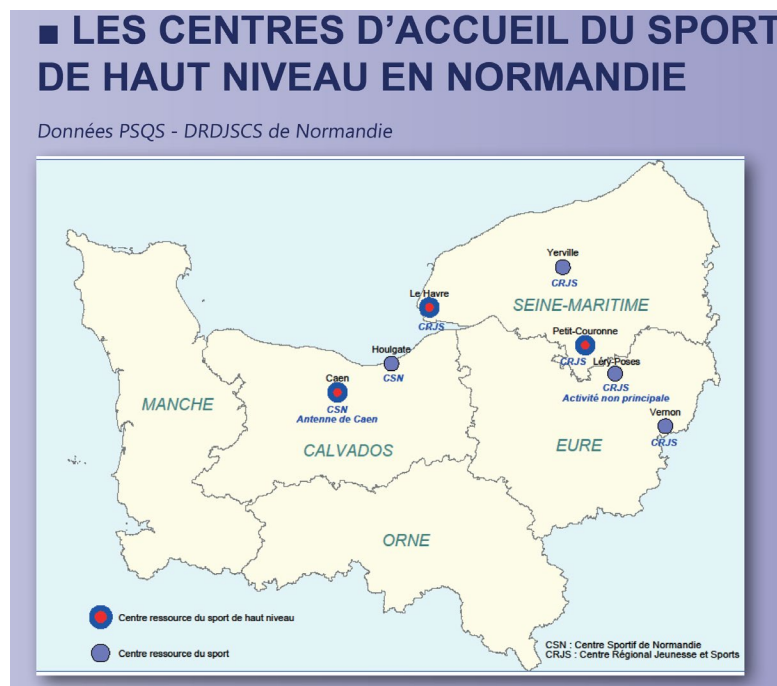
La Région dispose d'une importante expérience dans l'organisation d'évènements et dans l'accueil d'athlètes au travers des compétitions comme le tour de France à la voile au départ de Dieppe, le tour de Normandie cycliste, le championnat de France de « raid jeunes » dans le département du Calvados et « Suisse normande, Le raid » (VTT, course à pied, canoë ou course d'orientation...).

Le Comité Régional Olympique et sportif

Le CROS est l'organe déconcentré de l'Etat (Comité National Olympique et Sportif Français) en région et à ce titre il agit pour la transmission des valeurs du sport olympique sur le territoire et la promotion de la pratique sportive. Il collabore pour cela avec la DRDJSCS et les collectivités territoriales.

Les centres d'accueil du sport de haut niveau

Ils regroupent le CRJS dont les antennes sont réparties sur le territoire⁵⁸ de la Seine-Maritime, de l'Eure et du Calvados, et le CSN.



⁵⁸ Source carte « Les centres d'accueil du sport de haut niveau en Normandie » : <http://normandie.drdjcs.gov.fr/sites/normandie.drdjcs.gov.fr/IMG/pdf/plaquetteshn2018.pdf>

- **Le Centre Régional Jeunesse et Sports (CRJS)**

Le CRJS est un dispositif régional (créé notamment par l'État et la Région) au service du monde sportif et de l'éducation. Il dispose de 4 antennes en Normandie : Le Havre, Petit-Couronne, Vernon et Yerville⁵⁹.

Leurs missions sont d'accueillir des stages des mouvements sportifs et des associations de jeunesse et d'éducation populaire, d'héberger des pôles France et Espoirs en proposant aux jeunes intégrés dans ces filières les meilleures conditions d'études et de pratique sportive et de formation aux métiers du sport et de l'animation en partenariat avec la DRDJSCS.

- **Centre Sportif de Normandie (CSN)**

Situé à Houlgate, le CSN a repris le rôle de l'ancien CREPS (Centres de Ressources, d'Expertise et de Performance Sportive) fermé depuis août 2009. Comme le CRJS, il accueille le mouvement sportif et handisportif, accompagne les athlètes de haut niveau, mène des actions de formation professionnelle, initiale ou continue des métiers du sport et de l'animation. Il dispose en plus d'un centre « sport santé » ouvert en direction des scolaires, salariés et seniors.

Les CRJS et CSN jouent un rôle déterminant dans la réussite du projet de la Région car ils disposent d'infrastructures et de services permettant de recevoir régulièrement des délégations sportives de haut niveau.

Les acteurs départementaux

Les Départements ne détiennent pas de compétences spécifiques en matière de sport. Ils jouent cependant un rôle important dans le domaine par le versement d'aides aux clubs sportifs mais aussi par leurs compétences dans la mise en œuvre des politiques sociales sur le territoire au travers desquelles on trouve les actions « sport et handicap ».

Tout comme la Région pour les lycées et universités, le Département gère la pratique sportive des élèves des collèges dont il a la charge et des équipements sportifs nécessaires à celle-ci.

Au niveau départemental, des Commissions départementales « sport et handicap », avec le soutien de la DRDJSCS, agissent pour la promotion du sport pour les personnes porteuses de handicap et délivrent des labels aux clubs sportifs. Selon les moyens dont ils disposent pour accueillir et accompagner ces personnes, les clubs sont labellisés « sport et handicap : sport adapté », « sport et handicap : handisport » et/ou « sport et autisme ». Ces labellisations avaient par le passé des critères différents dans chacun des 5 départements normands. Les critères de labellisation sont en cours d'harmonisation afin de clarifier le dispositif et une plateforme web commune est en construction pour que les sportifs et leurs familles puissent identifier facilement les équipements accessibles à chaque situation particulière.

⁵⁹ L'antenne de Yerville a fermé le 31 décembre 2018.

Les CDOS sont, sur le même principe que les CROS, les instances départementales du CNOSF. Ils le représentent sur le territoire pour organiser les manifestations sportives, former les professionnels du sport, promouvoir les activités physiques et sportives pour tous.

Les métropoles, EPCI et Communes

La commune, dans la même logique que les Régions et les Départements, se charge des équipements sportifs à son niveau, subventionne et soutient les clubs sportifs, y compris les clubs sportifs professionnels.

Les métropoles, communautés d'agglomérations et autres EPCI peuvent également, par délégation de compétences, exercer ces missions sur les équipements et les clubs sportifs. Ainsi, la Communauté Urbaine de *Caen la Mer*, la Communauté Urbaine *Le Havre Seine Métropole* et la Métropole *Rouen Normandie* soutiennent les sportifs de haut niveau par le biais des subventions aux clubs de leur territoire.

Ces acteurs sont incontournables pour le développement des pratiques sportives et la promotion du sport et de la santé.

Les fédérations, ligues et comités

L'INSEE définit une fédération sportive comme « une union d'associations sportives (régie par la loi de 1901), dont l'objet est de rassembler les groupements sportifs qui y sont affiliés ainsi que les licenciés, dans le but d'organiser la pratique sportive à travers notamment les compétitions. »⁶⁰. Elles peuvent être unisport, multisports ou affinitaires⁶¹. Elles peuvent être reconnues aux yeux de l'État comme exerçant une mission de service public en obtenant l'agrément du ministère de la Jeunesse et des Sports.

Les ligues et comités sont des organes déconcentrés des fédérations, elles-mêmes délégataires de l'État (DRDJSCS) en région. Ils sont les intermédiaires entre les associations et le siège de la fédération, déclinent les politiques fédérales dans les territoires, en s'adaptant aux spécificités locales.

Par délégation de leur fédération, les ligues sportives (au niveau régional) et comités sportifs (au niveau départemental) ont pour missions d'organiser les compétitions de leur ressort, d'attribuer les licences aux sportifs des associations, de développer l'accès au haut niveau par la mise en place de

⁶⁰ <https://www.insee.fr/fr/metadonnees/definition/c1258>

⁶¹ Extrait de la page <https://www.insee.fr/fr/metadonnees/definition/c1258>

- Les fédérations unisport organisent la pratique d'une seule discipline (par exemple la fédération française de volley-ball). Elles sont qualifiées « d'olympiques » si leur discipline figure au programme des jeux olympiques (gymnastique par exemple). Sinon, elles sont considérées comme non olympiques (cas de la danse).

- Les fédérations multisports permettent de pratiquer différents sports relevant pour leurs règles des fédérations unisports comme l'union nationale du Sport scolaire (UNSS).

- Les fédérations « affinitaires » visent en priorité une pratique omnisports, multiactivités, selon des affinités diverses centrées sur l'être humain dans sa globalité (par exemple : l'union française des Œuvres laïques d'éducation physique).

Les fédérations sportives sont chargées d'organiser et de promouvoir la pratique de leurs disciplines. Les articles L.131-8 et L.131-14 du code du sport distinguent les fédérations qui bénéficient de l'agrément de l'État de celles qui ont reçu, de plus, délégation de ses pouvoirs.

stages et regroupements, de développer leur sport en incitant à l'accueil de nouveaux licenciés, de contribuer à la formation des techniciens et des arbitres et de délivrer les diplômes fédéraux correspondants, de développer la féminisation du sport et le « sport ensemble ».

Spécifiquement pour le handisport, un comité régional handisport et des comités départementaux handisport s'engagent également dans le développement du sport lié au handicap. Ils sont les interlocuteurs privilégiés pour la diversification des activités selon le type de handicap et de pratique, la réponse aux besoins de mise en accessibilité, aux moyens financiers et humains et la représentation du mouvement handisport auprès des instances institutionnelles, associatives et partenariales. Ils soutiennent les clubs lors des manifestations promotionnelles et sportives.

Le sport adapté est organisé en une ligue « sport adapté » qui poursuit les mêmes buts avec la spécificité des handicaps de ces sportifs. Elle soutient le développement de la pratique du sport adapté par la formation des encadrants des associations, la collaboration avec les clubs valides pour la pratique au sein de ces clubs, le développement de la pratique du sport-santé pour soutenir les patients atteints de maladies chroniques.

Pour l'organisation de grands événements sportifs, les ligues et comités soulignent ne rencontrer aucune difficulté ce qui témoigne d'un secteur associatif dynamique qu'il soit, ou pas, spécialisé dans le sport, que les bénévoles soient valides ou porteurs de handicap.

Les clubs

40 Les clubs en général ont le statut d'associations « loi 1901 » à but non lucratif soutenues par une collectivité et organisent la pratique d'un sport particulier sur un territoire.

Pour participer aux JO, les sportifs doivent avoir une licence au sein d'un club et les sportifs en situation de handicap doivent disposer d'une licence classique doublée d'une licence en handisport ou sport adapté selon leur situation. La participation aux JP est donc deux fois plus coûteuse pour un sportif de haut niveau handisport ou sport adapté.

Les clubs sont directement impliqués par l'objectif d'augmenter le nombre de licenciés affiché par l'État ainsi que par la mobilisation de bénévoles nécessaire à l'accueil des équipes olympiques et paralympiques pour leurs entraînements.

Les acteurs économiques

Un certain nombre d'acteurs économiques sont concernés par l'évènement et pourront voir évoluer leur activité pendant les préparations aux JOP et durant les JOP. Les entreprises susceptibles de fournir des biens et services de sécurité, hôtesse, décoration florale, pressing, traiteur, aménagement et équipement de sites, éclairage, hôtels, presse, etc., pourront être mobilisées pour l'occasion et voir leurs activités augmenter, comme lors de l'accueil des matchs de la coupe du monde de handball au Kindarena à Rouen en 2017 a pu le démontrer.

Dans les domaines de l'hôtellerie – restauration, la Normandie est une région très touristique qui dispose déjà d'hébergements de grand standing et d'une bonne capacité hôtelière globale ainsi

qu'une gastronomie réputée. Ces atouts façonnent une partie de l'image de la région et renforcent l'attractivité pour les sportifs et les spectateurs.

Dans le secteur « culture et tourisme », selon le CRT, la Normandie représente, en 2017, 5% de l'hébergement national et est régulièrement classée parmi les 10 régions à visiter prioritairement dans le monde⁶². La fréquentation touristique estivale de 2018 en Normandie a augmenté de 5,3%⁶³, ce qui correspond à la deuxième hausse la plus importante parmi les régions françaises, derrière l'Île-de-France. En d'autres termes, la Normandie dispose des atouts touristiques pour l'accueil des spectateurs, des sportifs et des accompagnants, valides ou porteurs de handicaps, lors des préparations préolympiques ou entre les compétitions des JOP à Paris.

Le tissu économique normand est dynamique et abrite des entreprises spécialisées dans des produits liés à l'image ou à la pratique sportive.

L'organisation des JOP à Paris et l'accueil des équipes pendant leur entraînement en Normandie sont autant d'occasions pour elles de se faire connaître, de se développer, de valoriser les savoir-faire ; cela représente une rare opportunité en matière de communication. Les savoir-faire relatifs à la mise en accessibilité des bâtiments et des infrastructures font partie intégrante des éléments à valoriser pour l'occasion, par exemple par le biais du label français Handibat' – créé dans le département de l'Eure - qui valorise les entreprises qualifiées dans la mise en accessibilité du bâti et l'aménagement adapté aux personnes handicapées.⁶⁴

Les entreprises de la région peuvent saisir les opportunités que ces événements vont générer. Un exemple parmi d'autres, l'entreprise Métalu Plast⁶⁵, basée à Soliers dans le Calvados, a fourni les abris de touche pour la moitié des stades de la Coupe du monde de football en Russie en 2018.

Les entreprises engagées dans le secteur de l'équipement sportif peuvent également profiter de cette période de développement en misant sur les équipements de sport innovants, comme ce bureau d'étude de Bernay dans l'Eure, Hexaflex⁶⁶, qui a conçu un matériau innovant 100 % recyclable nommé « Hexaflex technology ». Ce matériau améliore la protection des sportifs en remplaçant les mousses techniques qui garnissent habituellement les coudières, genouillères, etc. La société Arkema⁶⁷ peut aussi être citée en exemple, car elle se place parmi les 20 entreprises les plus innovantes au monde et son centre de recherche le *Cerdato* à Serquigny a mis au point les matériaux utilisés pour la production des semelles ultralégères de la plupart des footballeurs de l'équipe de France du mondial de 2018.

Autour des JOP et des préparations, les acteurs économiques ont d'autres opportunités de développer leurs activités en s'impliquant dans le mécénat d'entreprise et le sponsoring auprès des équipes nationales, des athlètes normands candidats aux JOP ou encore des associations sportives.

⁶² https://actu.fr/societe/classement-lonely-planet-normandie-top-10-plus-belles-regions-monde_19192636.html

⁶³ <https://www.insee.fr/fr/statistiques/3649918#titre-bloc-10>

⁶⁴ Handibat est une marque CAPEB (Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment) <https://www.handibat.info/>

⁶⁵ <https://www.usinenouvelle.com/article/metalu-plast-met-les-joueurs-de-la-coupe-du-monde-2018-sur-le-banc-de-touche.N703869>

⁶⁶ https://actu.fr/normandie/bernay_27056/une-jeune-entreprise-bernay-developpe-materiau-revolutionnaire-les-equipements-protection-individuelle_16836931.html

⁶⁷ <https://www.paris-normandie.fr/actualites/economie/dans-l-eure-arkema-met-au-point-les-chaussures-d-antoine-griezmann-KB13478763>

Les acteurs du développement durable

Différentes approches relatives à la protection et l'éducation à l'environnement sont à intégrer davantage autour de l'accueil des entraînements olympiques et paralympiques pour améliorer la prise en compte du développement durable dans le champ des événements sportifs. Les acteurs du développement durable y ont en effet toute leur place, en témoigne l'implication des organisateurs des JOP de Paris qui souhaitent faire de la protection de l'environnement une des priorités de cet événement en respectant « l'Accord de Paris avec une réduction des émissions de 55 % par rapport aux JO de Londres et de Rio »⁶⁸. Ces JOP seraient les premiers à y parvenir, par l'interdiction des voitures aux abords des sites des JO et un approvisionnement alimentaire biologique, local ou certifié par exemple.

L'organisation des transports doit être prioritaire notamment pour des raisons environnementales. De même, et en tenant compte des contraintes réglementaires de la commande publique, la Région devrait favoriser le choix d'entreprises locales – biens et services qui seront nécessaires à l'accueil des entraînements préolympiques – en liant l'intérêt de l'économie normande et la promotion des circuits courts.

Enfin, la sensibilisation à la réduction des déchets (mégots, prospectus, etc...) et au maintien de sites sportifs propres est indispensable quels que soient les lieux concernés (équipements sportifs couverts ou extérieurs). L'utilisation de gobelets recyclables devra y être généralisée. De même, il conviendra de privilégier, pour l'alimentation des spectateurs et des sportifs, les circuits courts de proximité, les producteurs locaux et la redistribution des aliments non consommés sur place par le biais des associations caritatives, comme l'a fait la Banque alimentaire à Rouen lors du mondial de handball en 2017⁶⁹.

⁶⁸<https://www.novethic.fr/actualite/environnement/climat/isr-rse/jo-2024-paris-veut-battre-des-records-environnementaux-144808.html>

⁶⁹ <https://www.paris-normandie.fr/actualites/en-marge-du-mondial-de-handball-au-kindarena-la-banque-alimentaire-de-rouen-recupere-les-sandwiches-et-produits-traiteurs-non-consommes-AL8058046>

Annexe 1 : Équipements présélectionnés par la Région.

 		"Normandie, base arrière des Jeux Olympiques et Paralympiques 2024"		
		Equipements pré-sélectionnés & Projets au 15 avril 2018* <small>*Important: la liste présentée ci-dessous n'est pas définitive. Des changements sont susceptibles</small>		
Equipements pré-sélectionnés Calvados				
Argences	Gymnase des Coteaux	Handball		
Argences	Stand de tir au Beursault	Tir à l'arc		
Bayeux	Stade Henry Jeanne	Football		
Bretteville sur Odon	Stand Régional de Tir	Tir		
Caen	Stade Nautique Eugène Maës	Natation	Natation synchronisée	Water Polo
Caen	Stade Hélicas	Athlétisme		
Caen	Complexe d'Ornano	Football		
Caen	Caen Venoix Hockey sur Gazon	Hockey sur Gazon		
Caen	Base nautique Canoé/Kayak	Canoé en ligne		
Caen	Base nautique Aviron	Aviron		
Deauville	POM'S	Handball	Tennis de Table	
Deauville	Parc des Sports	Football		
Deauville	Pôle International du Cheval	Sports Equestres		
Falaise	Complexe Didier Bianco	Handball		
Falaise	Salle Tir à l'arc	Tir à l'arc		
Hérouville	Stade Prestavoine	Athlétisme		
Honfleur	Centre Fédéral de Tennis	Tennis		
Houlgate	Centre Sportif de Normandie	Judo	Handball	Basket
Lisieux	Salle multi-activités	Volley	Handball	Basket
Lisieux	Salle Alain Mimoun	Escrime	Tennis de Table	
Mondeville	Halle Bérégovoy	Basket	Tennis de Table	
Equipements en projet Calvados				
Bayeux	Projet Dojo - Tennis de Table	Tennis de table	Judo	Taekwondo / Karaté
Bretteville sur Odon	Stand de Tir Plateaux	Skeet		
Caen ou Agglo	Palais des Sports	Handball	Basket	
Caen	Halle Saint Jean Eudes	Basket	Handball	
Caen	Salle de combat Authie Nord	Boxe	Judo	Taekwondo / Karaté
Hérouville	Gymnase Laporte	Escrime	Judo	Taekwondo / Karaté
Ifs	Future Salle Ifs	Basket		
Lisieux	Stade Bielman	Football		
Vire	Gymnase Mothion	Gymnastique		
Equipements pré-sélectionnés Eure				
Louviers	Piscine Caséo	Natation	Natation synchronisée	Water Polo
Pont Audemer	Complexe Stéphane Diagana	Escalade		
Poses	Base aviron/canoé de Poses	Canoé en ligne	Aviron	
Poses	Salle d'escalade	Escalade		
Vernon	Gymnase du Grévarin	Handball	Gymnastique	Boxe
Equipements en projet Eure				
Evreux	Palais des Sports	Basket	Volley	Handball
Louviers	Maison des sports	Escrime		
Val de Reuil	Complexe Bernard Amsalem	Athlétisme	Gymnastique	

Equipements pré-sélectionnés Manche				
Cherbourg	Salle de gym Marcel Arnaud	Gymnastique		
Granville	Cité des Sports	Handball	Basket	Boxe
Montmartin sur mer	Salle d'escalade	Escalade		
Saint-Lô	Stade Louis Vilmer	Football	Base Ball	
Saint-Lô	Complexe sportif Ghislain	Tennis de table	Escalade	
Saint-Lô	Complexe sportif Julien Le Bas	Gymnastique	Judo	
Saint-Lô	Pôle Hippique	Sports Equestres		
Sartilly	Salle de sports Badminton	Badminton	Handball	Volley
Urville Nacqueville	Complexe Sportif de la Charrière	Basket	Tennis de Table	
Equipements en projet Manche				
Cherbourg	Complexe Chantereyne	Handball	Basket	
Cherbourg	Complexe Maurice Postaire	Athlétisme	Football	Handball
Equipements pré-sélectionnés Orne				
Alençon	Dojo Fabien Canu	Judo	Taekwondo/Karaté	
Alençon	Espace Sportif de l'Etoile	Tennis de table	Escrime	Tennis de table
Argentan	Salle Tennis de Table	Tennis de table		
Bagnoles de l'Orne	Complexe tennis	Tennis		
Flers	Stade des Closets	Rugby		
L'Aigle	Pôle Sportif Intercommunal	Volley	Handball	Escalade
Le Pin au Haras	Le Haras du Pin	Sports Equestres		
Equipements pré-sélectionnés Seine-Maritime				
Barentin	Terrain de hockey sur gazon	Hockey sur Gazon		
Fécamp	Complexe Tony Parker & Gilles Mazohié	Handball	Gymnastique	Judo
Forges les Eaux	Dojo Départemental 76	Judo	Escrime	
Gonfreville l'Orcher	Dojo	Judo	Boxe	
Gonfreville l'Orcher	Base nautique	Aviron		
Grand Couronne	Centre Aquatique Alex Jany	Natation	Natation synchronisée	Water Polo
Le Havre	Docks Océane	Basket	Handball	
Le Tréport	Piste BMX	BMX		
Lillebonne	Gymnase Pierre Mendès France	Badminton	Handball	
Maromme	Complexe Paul Vauquelin	Athlétisme	Gymnastique	Volley
Mont St Aignan	Gymnase Tony Parker	Basket	Judo	
Mont St Aignan	Gymnase SUAPS	Gymnastique	Trampoline	
ND de Gravenchon	Centre Nautique Alain Guilloit	Natation	Natation synchronisée	Water Polo
ND de Gravenchon	Gymnase Michel Comont	Basket	Handball	
Octeville sur mer	Espace Littoral	Handball		
Petit Quevilly	Stade Lozai	Football		
Rouen	Kindarena	Basket	Handball	
Rouen	Complexe St Exupery	Base Ball	Handball	
Rouen	Gymnase Les Cotonniers	Basket	Escrime	
Rouen	Piscine Guy Boissière - Ile Lacroix	Natation	Natation synchronisée	Water Polo
Sotteville lès Rouen	Gymnase municipal	Gymnastique		
Sotteville lès Rouen	Stade municipal Jean Adret	Athlétisme	Lutte	
Equipements en projet Seine-Maritime				
Le Havre	Stade Youri Gagarine	Football	Hockey sur gazon	Base Ball
Le Havre	Stade Delaune	Athlétisme		
Montivilliers	Pôle Sportif	Handball	Escrime	Judo
Petit Quevilly	Gymnase Wallon	Handball		
Yerville	Piste BMX	BMX		



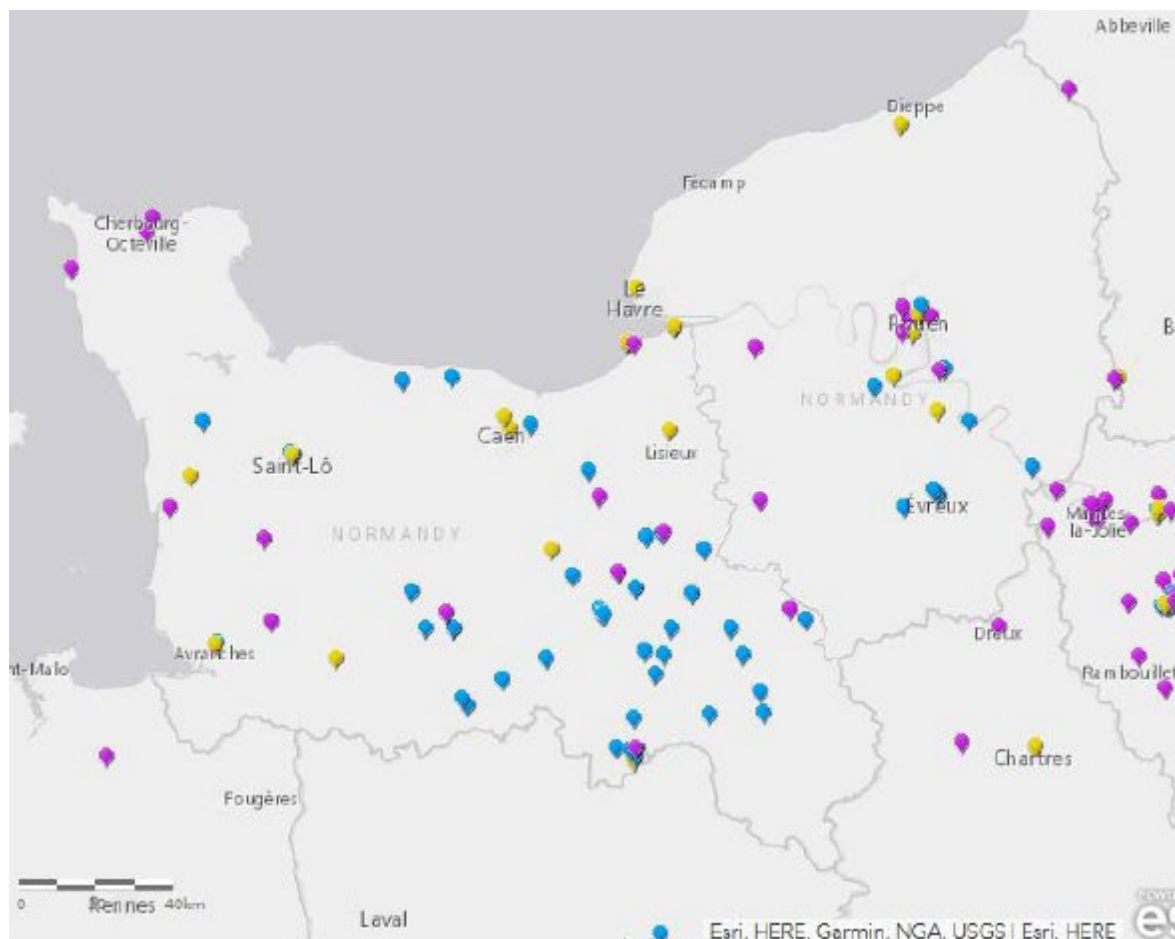
Annexe 2: Équipements sportifs et taux d'équipement en Normandie.


Source : DRDJSCS, base du recensement des équipements sportifs – INSEE, estimations localisées de population 2018


Situation au 01/09/2018	Calvados	Eure	Manche	Orne	Seine-Maritime	Normandie	France Métropolitaine
Nombre total d'équipements	3 684	3 369	2 585	1 747	5 426	16 811	322 512
dont : Courts de tennis	576	359	378	218	686	2 217	39 988
dont : Terrains de grands jeux	578	525	434	285	863	2 685	41 988
dont : Salles multisports	228	148	163	91	353	983	17 976
dont : Equipements sports de nature	185	329	101	246	261	1 122	41 727
dont : Equipements équestres	308	248	191	167	246	1 160	15 678
dont : Sites d'activités aquatiques et nautiques	127	28	76	12	87	330	11 104
dont : Plateaux EPS	218	296	216	57	464	1 251	21 149
dont : Bassins de natation	75	43	35	32	104	289	6 188
Nombre d'équipements pour 10 000 hab.	52,9	55,2	52,0	61,8	43,2	50,3	49,6
dont : Courts de tennis	8,3	5,9	7,6	7,7	5,5	6,6	6,2
dont : Terrains de grands jeux	8,3	8,6	8,7	10,1	6,9	8,0	6,5
dont : Salles multisports	3,3	2,4	3,3	3,2	2,8	2,9	2,8
dont : Equipements sports de nature	2,7	5,4	2,0	8,7	2,1	3,4	6,4
dont : Equipements équestres	4,4	4,1	3,8	5,9	2,0	3,5	2,4
dont : Sites d'activités aquatiques et nautiques	1,8	0,5	1,5	0,4	0,7	1,0	1,7
dont : Plateaux EPS	3,1	4,9	4,3	2,0	3,7	3,7	3,3
dont : Bassins de natation	1,1	0,7	0,7	1,1	0,8	0,9	1,0


Annexe 3 : Carte des écoles et établissements labellisés « Génération 2024 ».

Carte mise à jour au 22 janvier 2019

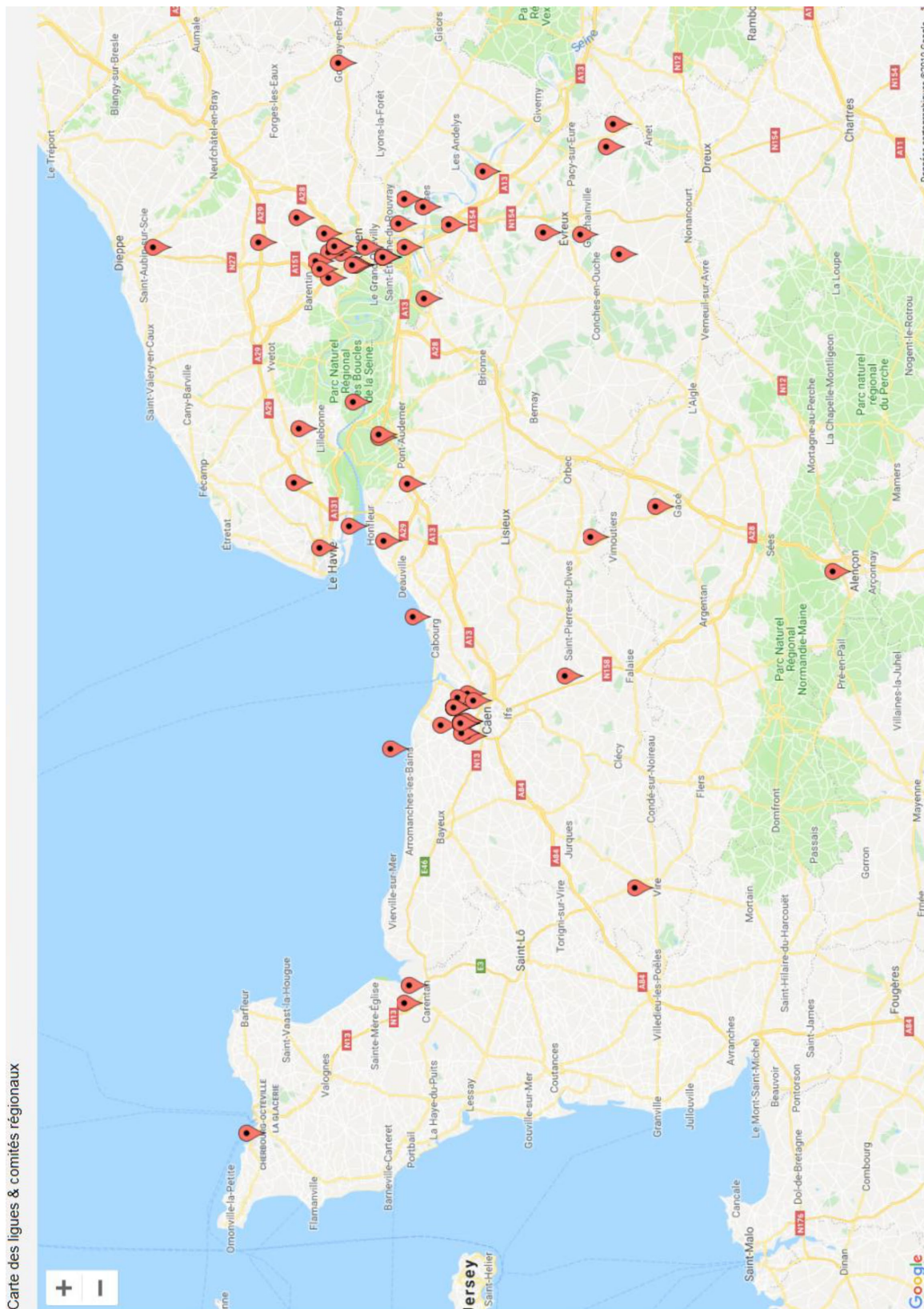


 Rose : collèges

 Bleu : écoles élémentaires

 Jaune : Lycées

Annexe 4 : Répartition des ligues et comités sur le territoire normand⁷⁰.



⁷⁰ Source : Comité Régional Olympique et Sportif de Normandie.

Annexe 5 : Précisions sémantiques.

- **Les sports olympiques d'été aux JO⁷¹ :**

Athlétisme, Aviron, Badminton, Basketball, Boxe, Canoë slalom, Canoë sprint, Cyclisme sur piste, Cyclisme sur route, Escrime, Football, Golf, Gymnastique artistique, Gymnastique rythmique, Haltérophilie, Handball, Hockey, Judo, Lutte gréco-romaine, Lutte libre, Natation, Natation de marathon, Natation synchronisée, Pentathlon moderne, Plongeon, Rugby, Sports équestres (Dressage, Concours complet, Saut d'obstacles) Taekwondo, Tennis, Tennis de table, Tir, Tir à l'arc, Trampoline, Triathlon, Vélo BMX, Vélo tout terrain, Voile, Volleyball, Volleyball de plage, Water-polo.

Les sports inscrits aux JOP sont en constante évolution. Par exemple, la question de la reconnaissance et de l'intégration d'une catégorie de « e-sports » se pose actuellement avec le développement des pratiques des sports électroniques.

- **Les sports paralympiques d'été aux JP 2024⁷² :**

Athlétisme, Aviron, Badminton, Basket en fauteuil, Boccia, Canoë, Cyclisme, Equitation, Escrime, Football à 5, Goalball, Haltérophilie, Judo, Natation, Rugby en fauteuil, Taekwondo, Tennis fauteuil, Tennis de table, Tir, Tir à l'arc, Triathlon, Volleyball assis.

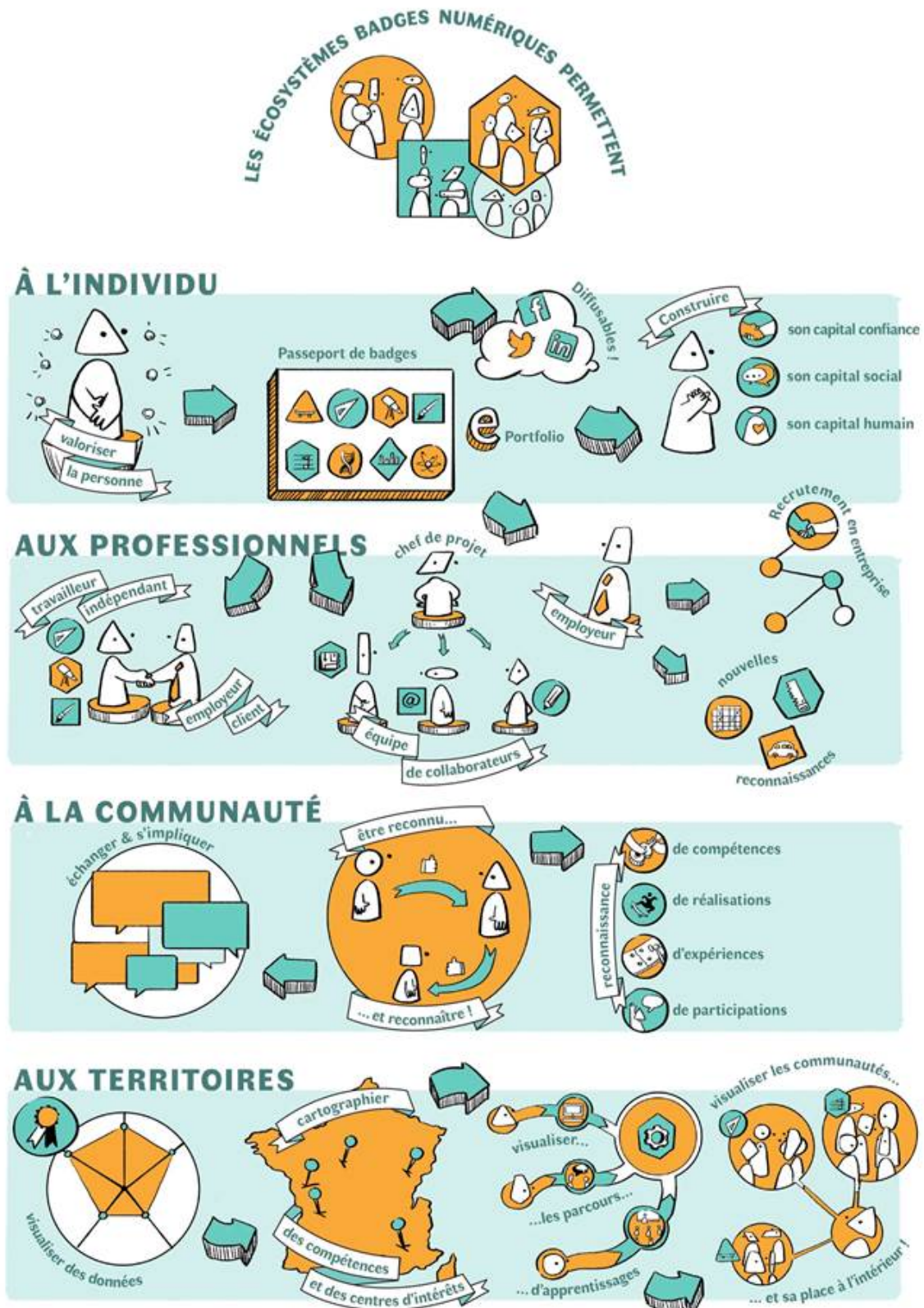
- **Les sports pour tous:**

- Le « Sport ensemble » rassemble tout type de sportifs
- Le « Sport et handicap » regroupe toutes les pratiques sportives de personnes porteuses de handicap
- Le « Handisport » désigne les pratiques sportives destinées aux personnes en situation de handicap moteur ou sensoriel. Sa pratique fait appel le plus souvent à du matériel spécifique (fauteuil roulant, prothèses, etc.) ou à un accompagnement humain.
- Le « Sport adapté » désigne les pratiques sportives destinées aux personnes présentant une déficience intellectuelle ou un trouble psychique. Il nécessite des adaptations plus ou moins importantes en termes de réglementation du jeu par exemple, l'accompagnement des sportifs par des professionnels, etc.

⁷¹ <https://www.olympic.org/fr/sports>

⁷² <https://paris2024.org/fr/article/les-sports-paralympiques>

Annexe 6 : Badges numériques⁷³.



⁷³ <https://www.echosciences-normandie.fr/evenements/formation-open-badge>

Liste des sigles

ADN	Agence de Développement pour la Normandie
AMI	Appel à Manifestation d'Intérêt
ANDES	Association Nationale Des Elus en charge du Sport
ARS	Agence Régionale de la Santé
CARDERE	Centre d'Action Régional pour le Développement de l'Education Relative à l'Environnement
CARSAT	Caisse d'Assurance Retraite et de Santé Au Travail
CDOS	Comité départemental olympique et sportif
CFA	Centres de Formation d'Apprentis
CHU	Centre Hospitalier Universitaire
CNOSF	Comité National Olympique et Sportif Français
CNO	Comités Nationaux Olympiques
COJO	Comité d'Organisation des Jeux Olympiques
CREPS	Centres de Ressources, d'Expertise et de Performance Sportive
CRJS	Centres Régionaux Jeunesse et Sport
CROS	Comité Régional Olympique et Sportif de Normandie
CRT	Comité Régional du Tourisme
CSN	Centre Sportif de Normandie
DRDJSCS	Directrice régionale de la Direction régionale et départementale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale
EHPAD	Etablissement Hébergeant des Personnes Agées Dépendantes
EPCI	Établissements Publics de Coopération Intercommunaux
GRAINE	Réseau Régional de l'Education à l'Environnement et au Développement Durable de Normandie
JO	Jeux Olympiques
JP	Jeux Paralympiques
JOP	Jeux Olympiques et Paralympiques
LNPN	Ligne Nouvelle Paris Normandie
NOTRe (loi)	Nouvelle Organisation Territoriale de la République
STAPS	Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives
VTT	Volontaire Tout Terrain

Jeux olympiques et paralympiques 2024

Promouvoir le sport pour tous en Normandie



Hors de question pour la Normandie de ne pas profiter de la fenêtre de visibilité internationale qu'offriront les Jeux de Paris 2024. A quelques encablures de la capitale, la région entend bien devenir l'une des bases-arrière de l'événement. De quoi s'agit-il ? Rien de moins que d'accueillir des équipes du monde entier pendant leur phase de préparation. Ce projet implique de répondre aux exigences d'un cahier des charges, fixé par le COJO, pour être inscrit sur les pages d'un catalogue officiel, dans lequel les délégations choisiront leur point de chute. Un aréopage d'acteurs normands planche déjà sur le sujet, mais le CESER a cru bon de réfléchir au-delà de l'événement sportif en tant que tel : les Jeux sont une opportunité pour travailler sur la solidarité et l'inclusion sociale en Normandie.

Avril 2019

Présenté par Sylvie Montier | Avec le concours d'Anaïs Leroux



CONSEIL ÉCONOMIQUE SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL RÉGIONAL

Caen Abbaye aux Dames - CS 30529 CAEN Cedex 1 | 02 31 06 98 90

Rouen 5 rue Schuman - CS 21129 - 76174 ROUEN Cedex 1 | 02 35 52 56 30

cesernormandie.fr